

9 novembre 2021



**CONTRAT DE RELANCE
ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
pour le territoire de la communauté
de communes de Saint-Méen Montauban

Communauté de communes ST MEEN MONTAUBAN

Contrat de relance et de transition écologique

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE pour le territoire Saint Méen-Montauban

ENTRE

La Communauté de Communes Saint Méen-Montauban

Représentée par Philippe CHEVREL, son Président autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 14 septembre 2021,,
Ci-après désignée par CCSMM

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par M. Ludovic GUILLAUME, sectaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, sous-préfet de Rennes
Ci-après désigné par « l'État » ;

Le Conseil Départemental,

Représenté par M. Jean-Luc CHENUT,
Ci-après désigné par « Le Département » ;

La banque des territoires ,

Représentée par Muriel KLINGLER, Directrice régionale adjointe de la banque des territoires
Ci-après désignée par « La banque des territoires » ;

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Table des matières

Article 1 - Objet du contrat et présentation du territoire.....	3
1.1. Objet du contrat.....	3
1.2. Présentation du territoire signataire et de ses dispositifs en cours	3
1.2-1 <i>Diagnostic synthétique du territoire :</i>	4
1.2-1 <i>Diagnostic environnemental</i>	5
1.2-2 <i>Les dispositifs en cours</i>	8
Article 2 - Ambition du territoire SAINT MÉEN-MONTAUBAN	9
2.1 Les enjeux du territoire Saint Méen-Montauban	9
2.2 Le projet porté par le territoire Saint Méen-Montauban.....	10
Article 3 - Les orientations stratégiques du CRTE	12
Article 4 - Le Plan d'action	13
4.1 Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat.....	14
4.1-1 <i>Les contractualisations et programmes de l'Etat</i>	14
4.1-2 <i>Les autres contractualisations en cours (pour information)</i>	15
4.2. Validation des actions	17
4.3. Projets et actions en maturation.....	17
4.4. Les actions de coopération interterritoriale.....	17
4.4-1 MOBILITE : <i>Rennes Métropole : Alliance des territoires</i>	17
4.4-2 MOBILITE <i>Ploërmel Communauté - Navettes de rabattement et étude réouverture ligne ferroviaire au transport voyageur ;</i>	18
4.4-3 MOBILITES <i>SDE35/Energ'IV</i>	19
4.4-4 ECONOMIE : <i>Montfort Communauté et la CC de Brocéliande : Développement d'une stratégie liée à l'économie et l'emploi à l'échelle des trois EPCI du pays de Brocéliande</i>	19
4.4-5 ECONOMIE ET TRANSPORT <i>Plate-forme fret ferroviaire</i>	20
4.4-6 PREVENTION DES INONDATIONS : <i>Montfort communauté et CC de Brocéliande ; Etude ralentissement des crues sur bassin versant du Meu et plans d'action.....</i>	20
4.4-7 ENVIRONNEMENT <i>Montfort Communauté CC Brocéliande : Plan d'actions du Plan Climat Air Energie Territorial - mise en œuvre d'actions mutualisées.....</i>	20
4.4-8 ENVIRONNEMENT : <i>SMICTOM Centre Ouest : Territoire économie en ressources</i>	21
4.4-9 ENVIRONNEMENT <i>SMICTOM Centre Ouest et Ille et Rance.....</i>	21
4.4-10 TOURISME <i>SPL St Méen-Montauban et Destination Brocéliande</i>	21
Article 5 : Modalités d'accompagnement en ingénierie.....	21
Article 6 - Engagements des partenaires	22
6.1. Dispositions générales concernant les financements	22
6.2. Le territoire signataire	23
6.3 L'État, les établissements et opérateurs publics	23
6.4. Engagements du Département.....	24
6.5. Engagements des opérateurs publics	24
<i>Banque des territoires</i>	24
6.6. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques.....	25
6-7-1 <i>La mobilisation à la rédaction du CRTE</i>	25
6-7-1 <i>La mobilisation sur l'évolution du CRTE et sur sa mise en œuvre</i>	26
6.7. Maquette financière.....	26
Article 7 - Gouvernance du CRTE	26
7.1. Le comité de pilotage.....	26
7.2. Le comité technique	27
7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets.....	27
Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE	27
Article 9 - Résultats attendus du CRTE	28
Article 10 - Entrée en vigueur et durée du CRTE	28
Article 11 - Evolution et mise à jour du CRTE	28
Article 12 - Résiliation du CRTE	28
Article 13 - Traitement des litiges	29
Sommaire des annexes	30
Annexe 1 - Tableau de synthèse des Fiches actions (version provisoire).....	30
Annexe 2 - Fiches actions	30
Annexe 3 - Analyse diagnostic de la DDTM	30
Annexe 4 - Diagnostic du projet de territoire (révision 2021)	30
Annexe 5 - Protocole d'engagement	30

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Article 1 - Objet du contrat et présentation du territoire

1.1. Objet du contrat

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire Saint Méen-Montauban autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le CRTE est un document évolutif qui permettra, au cours des années, d'intégrer de nouveaux porteurs de projets.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

1.2. Présentation du territoire signataire et de ses dispositifs en cours

Le territoire Saint Méen-Montauban et ses partenaires ont souhaité s'engager dans cette démarche de contractualisation.

Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

1.2.1 Diagnostic synthétique du territoire :



Sport, Associations, Culture, Vie citoyenne

548 associations

5 000 habitants, 3 pour 10 km².

Syntèse du territoire : 100% des associations culturelles plutôt axées sur la jeunesse ou la représentance et une programmation grand public en partenariat avec le secteur culturel et les établissements culturels : bibliothèques, musées, écoles de musique.



Population, Familles, Santé

75 associations

5 000 habitants, 3 pour 10 km².

Syntèse du territoire : 100% des associations culturelles plutôt axées sur la jeunesse ou la représentance et une programmation grand public en partenariat avec le secteur culturel et les établissements culturels : bibliothèques, musées, écoles de musique.



Revenus, Formation, Emploi, Economie, Tourisme

Salaires, inférieurs aux moyennes départementales et régionales.

Revenus composés pour 67% des revenus d'activités.

Population active représentée à 60% par les employés et ouvriers.

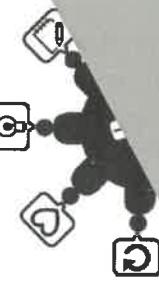
Taux de concentration de l'emploi de 71,5 % qui est stable depuis 2007.

Niveaux de formation inférieurs à la moyenne départementale. Plus de 24% de la population de +15 ans non scolarisée est sans diplômes.

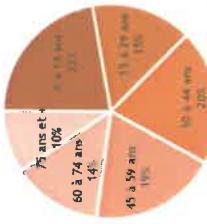
7% des établissements concentrent 70% du produit de CFE.

L'agroalimentaire représente 46% du produit de CFE perçu.

Sur 256 hectares de parcs d'activités, 25 sont disponibles.



Repartition de la population par tranche d'âge



Tranche d'âge	Population	Pourcentage
0 à 15 ans	1 134	10%
16 à 29 ans	1 221	15%
30 à 44 ans	1 205	14%
45 à 59 ans	1 195	14%
60 à 74 ans	1 131	14%
75 ans et +	1 134	10%



Habitat, Numérique

88% de résidences principales.

52,4% des ménages occupent leur résidence principale depuis +10 ans.

Taux de logement vacants supérieur au taux départemental de 8,5% (en diminution sur la période 2012-2016).

Dynamique de construction de logements en baisse, plutôt concentrée désormais sur l'axe Rennes/Saint-Brieuc.

Diminution également de l'offre locative sociale.

Prix moyen au m² de 1292 €, forte variation suivant les communes.

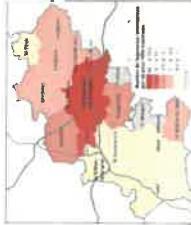
Quelques zones blanches pour la couverture 4G.



Diagnostic réalisé en mars 2021 dans le cadre de la révision du Projet de territoire.

Les élus communautaires et municipaux membres d'une commission le PPCI, les membres du Bureau et du comité de direction ont participé à de nombreux ateliers de co-construction pour définir les enjeux, valeurs et axes stratégiques à suivre pour le territoire. Dans une démarche de concertation, les acteurs économiques, associatifs, culturels, les administrateurs publics (préfeture, DDTM, Région, Département) ainsi que les habitants ont également été interrogés pour nourrir leur vision de la Communauté de communes.

En parallèle, les communautés (Maires, adjoints, unives) ont été mobilisées pour identifier les articulations entre leurs projets, le projet de territoire et les objectifs du Contrat de Relance et de Transition Ecologique.





Territoire desservi par les transports en commun : TER

(moyenne de 650 montées/descentes par jour en septembre 2020), Breizhgo + services EPCI de transport à la demande et vélos à assistance électrique.

Des aménagements réalisés : aires de covoiturage, gares, haltes ferroviaires.

Moyenne de 3,9 déplacements par jour et par habitant, avec une distance moyenne de 39 kms pour 61 minutes de trajet.

55 000 flux par jour intra CCSMM, dont 40% à pied ou à vélo.

Flux sortants et entrants principalement entre le territoire de la CCSMM et Rennes Métropole ou Montfort Communauté.

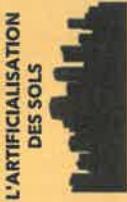
L'agriculture représente 63% des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire, suivie par le transport de voyageurs pour 15%.

En 2017, à peine 3% des masses d'eau en bon état en Ille-et-Vilaine

+0,63 % de consommation foncière en dix ans, soit 2,2 km²

DIAGNOSTIC - CRTE CC de Saint-Méen Montauban

1.2.1 Diagnostic environnemental

MOBILITÉ ET TRANSITION		ENERGIE ET CLIMAT	TRAITEMENT DES DECHETS	AGRICULTURE ET ALIMENTATION	BIODIVERSITÉ	LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS	EAU ET ASSAINISSEMENT
							
Existence de vélos multimodal (Source : EPCI)	La Gare de Montauban de Bretagne	Emissions de gaz à effets de serre du territoire 2016 (Source : PCAET, ENERGIES)	Tonnage collecte 2019 : vannes (Source : SMICTOM CENTRE OUEST 35, Rapport d'activité 2019)	Existence d'un projet alimentaire territorial (Source : EPCI)	Zones Natura 2000 (2PS + ZCS) : superficie en m² dans l'EPCI en 2019 (Source : DREAL Bretagne)	Etat d'avancement du PLU	Compatibilité des installations à de traitements des eaux usées avec les normes européennes (OUI/NON)
Part de véhicules électriques hybrides sur le territoire de la CCSMM en 2020 (Source : SDES, RSEVO)	7%	Conso énergétiques du territoire 2019 (Agence ORE)	71 252 tonnes soit 111,45 kg/ha/an	NON	0	0	0
Part de véhicules électriques hybrides dans le parc de la CCSMM en 2021 (Source : EPCI)	7%	Production annuelle d'énergie renouvelable 2019 (Source : EDF)	2019/2020 : 0,07 % Statut : 0,07 kg/ha/an	Nombre d'exploitations agricoles (source : Agrest)	4 336 exploitations soit 44,93 kg/ha/an	531 exploitations agricoles en 2010	Taux de mobilisation des droits à construire au regard de ceux fixés dans les documents d'urbanisme
Nombre de bornes de recharge électriques ouvertes au public en 2021 (Source : SDE)	35	Conso gaz à effet de serre 2019 : vannes (Source : SMICTOM CENTRE OUEST 35, Rapport d'activité 2019)	Evolution 2019/2018 : -13,4 % Statut : 0,07 kg/ha/an	Parcs naturels régionaux (Source : DREAL Bretagne)	0	0	Nombre de captages privatisés
Nombre de bornes de recharge électriques ouvertes au public en 2021 (Source : SDE)	35	Conso énergie 2019 : vannes (Source : SMICTOM CENTRE OUEST 35, Rapport d'activité 2019)	Evolution 2019/2018 : -21,7 % Statut : 0,07 kg/ha/an	Relais/voisins régionaux de biodiversité (au sens du Schéma régional de cohérence écologique) dans l'EPCI en 2015 (Source : DREAL Bretagne)	1 657,64 ha	221,6 ha	Nombre de captages privatisés
Nombre de bornes de recharge électriques ouvertes au public en 2021 (Source : SDE)	35	Production papier 2019 : papier déchetterie (Source : SMICTOM CENTRE OUEST 35, Rapport d'activité 2019)	2019/2018 : 2,17 % Statut : 0,07 kg/ha/an	Surface agricole utile du territoire (source: RPG 2016)	26 136 ha en 2016	Environ 9 926 m² par habitant	Nombre de captages privatisés
Nombre de bornes de recharge électriques ouvertes au public en 2021 (Source : SDE)	35	Performance énergétique des logements sur la CCSMM : Etiquette D (181 kWh/m²/an) Gaz à effet de serre : Etiquette C	2019/2018 : 0,07 kg/ha/an	Surfaces agricoles et nombre d'exploitations du territoire engagées dans des démarches de labellisation environnementale	237 ha/23 kg/ha/an	-Pour la CCSMM, la SAU biologique est de 457 ha ce qui représente 2% de sa SAU totale soit 0,2 fois la moyenne nationale.	Nombre de captages privatisés
Nombre de bornes de recharge électriques ouvertes au public en 2021 (Source : SDE)	35	Répartition du parc de logement par étiquette du DPE (Source : PCAET, Agence ORE)	2019/2018 : 2,17 % Statut : 0,07 kg/ha/an	Tonnage collecte 2019 : papier déchetterie (Source : SMICTOM CENTRE OUEST 35, Rapport d'activité 2019)	375,45 t/a	375,45 t/a	Nombre de captages privatisés

<p>Montante</p> <p>39 entreprises agricoles commercialisent régulièrement en circuits court sur le territoire (2018)</p> <p>-12% des installations aidées (DJA) de 2013 à 2017 commercialisées régulièrement en circuit court</p>		<p>DREAL Bretagne</p> <p>100% (SADE VILABRE et SAGE NATURELLE (FEDERATION BAIE BRETAGNE (F55AIS))</p>	
		<p>Couverture du territoire par un SAGE</p>	167
<p>Nombre d'artisans et d'entreprises certifiées RGE sur le territoire en 2020</p> <p>(Source : étude pré-opérationnelle SPPEH, Pays de Brocéliande)</p>	<p>Estimation du volume de produits phytosanitaires utilisés sur le territoire</p> <p>(Source : Observatoire de l'environnement en Bretagne)</p>	<p>Zones Natura 2000 + Espaces Naturels Sensibles (2019-2020)</p> <p>2015 : 102,7 t 2016 : 116,4 t 2017 : 98 t 2018 : 112,9 t 2019 : 119,2 t</p>	<p>Dont artificielisé pour l'habitat</p> <p>9 224 ha</p> <p>(Source : DREAL Bretagne)</p>
<p>Part des véhicules bas carbone dans la flotte de transports collectifs en 2021</p> <p>(Source : EPCI)</p>	<p>Taux de rejet de tri moyen mensuel pour les emballages papier recyclables (Source : SMCCTOM CENTRE GUEST 35, Rapport d'activité 2019)</p>	<p>Nb de parties de cours d'eau suivies dans l'EPCI pour l'évaluation de la qualité de l'eau en 2020</p> <p>(Source : Agence de l'eau)</p>	<p>Dont artificielisé pour le mixte</p> <p>17</p>
<p>Part du territoire couverte par une autorité organisatrice de la mobilité</p>	<p>Nombre estimé de chaudières à fioul en 2017 (baisse de 8% par rapport à 2012)</p> <p>(Source : ADIL)</p>	<p>Nb de parties de cours d'eau en bon état dans l'EPCI en 2020</p> <p>(Source : Agence de l'eau)</p>	<p>Part de la surface inter-communale artificielisée sur la période (%)</p> <p>0,63%</p>
<p>Plus journaliers sur le territoire inter-communal en 2018 (Enquête ménage déplacement 2018 - AUDIAR)</p>	<p>Moyenne de 35 000 flux par jour, dont 42% à pied ou à vélo</p>	<p>Superficie en ha des végétations caractérisant les Falaises et les talus dans l'EPCI (2019-2020)</p> <p>14 040,09 ha</p> <p>(Source : Conservatoire Botanique National du Brest)</p>	
<p>Nombre moyen de déplacements par habitant (Source : Enquête ménage déplacement 2018 - AUDIAR)</p>			

Par des déplacements en voiture dans les mobilités domicile-travail (source : Bp 2017)	82,7%	10 ateliers industriels securisés au niveau de la ligne TEB de Morbihan (Bretagne)	Location de vélo à assistance électrique en 2021 (source : EPCI)	Nomme de communes ayant reçu un deuxième prix "zéro phyo" dans l'EPCI (2021) (Source : OFB)	Sur les cours d'eau en liste 2 de l'EPCI, nombre d'ouvrages du ROE mis en conformité dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions pour la restauration de la continuité écologique (2020) (Source : DREAL Bretagne)	Nombre d'ouvrages roquerés par le Réseau des Obstacles à l'écoulement (ROE) dans l'EPCI en 2018 (Source : OFB)
--	-------	--	--	---	--	--

1.2-2 Les dispositifs en cours

Plan climat air énergie

Les EPCI de Montfort communauté, de Brocéliande et de St Méen-Montauban ont décidé d'élaborer ensemble leur PCAET. La stratégie réactualisée devrait être adoptée avant l'été et le programme d'action d'ici la fin de l'année 2021.

Programme local habitat

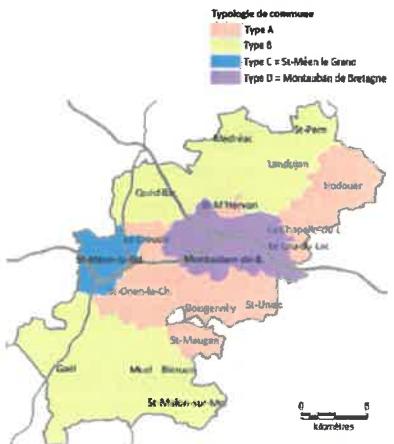
Le PLH de la communauté de communes couvre la période 2017-2022 (1^{er} PLH de cette CC issue d'une fusion en 2014, 2^{ème} PLH sur la partie ex CC Pays de Montauban de Bretagne).

Celui-ci fixe un objectif de constructions neuves de 200 logements/an. Ce scénario se base sur une croissance démographique modérée, comparable aux intentions du SCOT, avec maintien d'une population familiale, et sur la maîtrise de l'évolution du parc vacant. Les contributions des communes aux objectifs ont été catégorisées en fonction des dynamiques observées. Les objectifs suivants ont été définis :

- Renforcer les communes pôles de Montauban de Bretagne et St Méen le Grand, comme leviers d'attractivité et locomotives du développement de l'ensemble du territoire,
- Préserver le secteur rural (zone B)
- Maintenir le rythme de développement des communes dynamiques (zone A)

Le diagnostic a permis de faire émerger quatre profils de communes en termes de fonctionnement du marché de l'habitat :

- Les communes dynamiques, attractives : plus proches de l'agglomération rennaise et/ou des axes de communication, avec un profil de ménages plus familiaux, plus jeunes, plus aisés... (Type A)
- Les communes moins dynamiques : des communes plus rurales, aux ménages plus anciens et plus modestes, une présence plus forte du parc locatif privé et une forte vacance (> 9%) et/ou une forte proportion de parc privé potentiellement indigne (Type B)
- Les communes pôles aux dynamiques propres :
 - o St-Méen le Grand (Type C)
 - o Montauban de Bretagne (Type D)



1. Organiser l'attractivité de toutes les communes du territoire



Depuis 2011, deux OPAH par secteur géographique se sont déroulées sur le territoire.

PLU communaux

Les communes de la CCSMM se sont opposées au transfert automatique de la compétence PLU

Le contrat local de santé

Signé en juillet 2017, pour la période 2017-2020, le CLS du Pays de Brocéliande vise à apporter, en proximité, une meilleure réponse aux besoins de la population en y associant le plus grand nombre d'acteurs, à la fois concernés et motivés par une même ambition : celle de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé afin d'améliorer la qualité de vie de la population.

Pour répondre aux enjeux ainsi qu'aux besoins de la population, des élus et des professionnels, dans le domaine de la santé, le Syndicat mixte du Pays de Brocéliande, l'Agence régionale de santé et les nombreux acteurs locaux s'engagent pour la mise en œuvre d'une stratégie territoriale de santé commune et plus précisément sur un programme d'actions sur trois ans.

Élaboré à partir de diagnostics et de réflexions organisées avec les acteurs et partenaires du territoire, le CLS identifie ainsi deux axes stratégiques :

1. Favoriser la fluidité des parcours par une adaptation de l'offre de soins et des coordinations
2. Faire en sorte que la population du Pays de Brocéliande bénéficie de conditions favorables à la santé

Au sein de cette stratégie, le champ de la santé est abordé au sens large, touchant à la fois aussi

bien le parcours de soins que les conditions de vie : la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins, l'accompagnement médico-social, les déterminants de la santé (habitat, emploi, mobilité, sport, alimentation, lien social).

Article 2 - Ambition du territoire SAINT MÉEN-MONTAUBAN

Le projet de territoire porte l'ambition politique et stratégique du territoire. Il relie l'histoire du territoire avec ses réalités présentes et sa trajectoire dans la transition pour construire un avenir durable. La vision stratégique constitue la colonne vertébrale du projet de territoire ; elle donne un sens commun aux actions et à l'engagement des acteurs.

L'élaboration d'une vision stratégique suppose :

- D'identifier les enjeux du territoire à l'aune de la transition écologique et de la cohésion territoriale transversaux et interdépendants, les forces et faiblesses, et de favoriser l'articulation entre les différentes dimensions qu'elles soient écologiques, économiques, sociales, culturelles, éducatives, relatives à la santé, etc. en favorisant les synergies et les complémentarités entre les territoires ;
- De les décliner en orientations stratégiques et en plans d'actions.

Cette vision peut être élaborée suivant différentes méthodes en s'appuyant sur l'existant (PLUi, PLH, SCOT, SDAASAP, SRDEII, SRADDET...). Elle se construit et doit être partagée avec l'ensemble des acteurs territoriaux - acteurs socio-économiques, associations, habitants, collectivités territoriales, État, etc. Associer en amont les acteurs socio-économiques et les habitants, usagers du territoire, est un gage de partage de la vision stratégique et de l'émergence de porteurs de projets engagés.

La vision stratégique du territoire est évolutive ; elle prend en compte l'avancée du projet de territoire et les évènements qui peuvent impacter le territoire.

Le partenariat construit autour de ce contrat, participe à fédérer les acteurs pour une vision globale du territoire et un développement concerté.

2.1 Les enjeux du territoire Saint Méen-Montauban

La CCSMM a approuvé son projet de territoire en juillet 2017. Celui-ci fait l'objet d'une révision qui devrait être validée en novembre 2021. Suite à la présentation d'un diagnostic synthétique, des ateliers de travail associant élus communautaires, élus municipaux, équipe de direction de la CCSMM, partenaires institutionnels de la CCSMM (Etat, Région, Département) ; une enquête auprès d'une vingtaine d'acteurs locaux issus du monde économique, associatif, agricole, du social, de la santé..., une enquête en ligne auprès des habitants, ont permis de dégager les enjeux prioritaires ci-après.

Les enjeux de transitions écologique et énergétique, de sobriété foncière, de réduction des mobilités (notamment les mobilités subies), d'égalité des chances sont apparus comme éminemment prioritaires et devant être intégrés de manière transversale dans l'ensemble des politiques publiques portées par le territoire.

La dynamique démographique du territoire ralentissant, l'enjeu du maintien de l'attractivité du territoire, à proximité d'une métropole dynamique et aux portes du centre-Bretagne est important et concerne tout à la fois l'accueil de nouveaux ménages, et l'accueil et le développement du tissu économique, ceci dans un contexte de raréfaction du foncier et/ou de pression immobilière (notamment sur la partie est du territoire) qui a pour conséquence une augmentation des prix en inadéquation avec les revenus moyens

constatés sur le territoire, contexte auquel s'ajoute une offre locative sociale insuffisante par rapport à la demande constatée.

Dans cette perspective de maintien de l'attractivité du territoire, les enjeux autour d'une offre de logement adaptée et performante, de l'attractivité des centres-villes et centres-bourgs, avec une offre commerciale et de services de qualité, de maintien d'un cadre de vie de qualité demeurent saillants.

Une offre de service de qualité et en proximité devra être une orientation forte du territoire pour répondre aux enjeux d'égalité des chances et d'inclusion. Parallèlement la diversification et l'accompagnement des transitions du secteur économique est une opportunité pour travailler cet enjeu d'égalité et inclusion (diversification offre emploi).

Par ailleurs, l'analyse du territoire portée par la DDTM 35(en annexe et partagée localement rappelle :

- la particularité du territoire en transition entre métropole rennaise et centre-Bretagne
- sa périurbanisation qui oblige à considérer les nouvelles géographies et pratiques (travail, mobilités, consommation...)
- l'enjeu à développer les synergies entre les 2 pôles de centralités (Montauban de Bretagne et Saint Méen le Grand) et entre ces pôles et ceux de l'ouest rennais et du centre bretagne
- l'identité productive du territoire et les transitions engagées à traduire dans une stratégie de positionnement et de développement économique
- l'intérêt à réinvestir les centres et améliorer les synergies entre les espaces (commerciaux, activités, infrastructures de transport...)

2.2 Le projet porté par le territoire Saint Méen-Montauban

Le projet de territoire en cours de révision, devrait s'articuler autour des 4 orientations suivantes :

- a) Affirmer le dynamisme économique en renforçant le tissu actuel et en soutenant les activités innovantes et responsables caractérisant les mutations de demain
 - b) Accueillir dans un environnement agréable et préservé qui s'adapte aux nouveaux modes de vie
 - c) Accompagner le parcours de chacun en favorisant sa qualité de vie et sa capacité d'agir
 - d) Préserver et valoriser le patrimoine naturel et le cadre de vie en gérant durablement les ressources
- a) Affirmer le dynamisme économique en renforçant le tissu actuel et en soutenant les activités innovantes et responsables caractérisant les mutations de demain

Le tissu économique du territoire de la CCSMM se caractérise par sa vocation agricole et agro-alimentaire forte. Au cours de ces dernières années, sa vocation logistique s'est confirmée (à titre d'illustration installation d'Easydis à Gaël, de NewCold à Montauban de Bretagne), ainsi que sa diversification avec l'installation d'entreprises technologie comme Boccard, Axima Réfrigération, Azenn Connecting System... L'offre d'emploi locale y est importante (près de 8 300 emplois pour 11 600 actifs), avec une représentation forte des secteurs de l'industrie (plus de 20% des emplois) et du commerce/transport/service (près de 40% des emplois)¹; et des cadres d'emplois ouvriers/employés (soit 60% de la population active).

Objectifs particuliers pressentis sur cet axe stratégique :

- Optimiser consommation foncière (dont mobilités)
- Mettre en relation et articuler le fonctionnement de nos parcs d'activités avec les centralités
- Anticiper et accompagner les mutations des activités économiques et agricoles (transition numérique, écologique) et ses conséquences sur emploi (dont formation)
- Favoriser l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi et saisir l'opportunité des transitions pour diversifier l'offre d'emploi local (égalité F/H - taux chômage femmes)
- Accompagner les nouveaux modes de travail

¹ Source INSEE 2017- EMP T8

- Accompagner la transition énergétique de l'immobilier économique
- Coopérer avec les territoires voisins

b) Accueillir dans un environnement agréable et préservé qui s'adapte aux nouveaux modes de vie

En proximité de l'agglomération rennaise et aux portes du centre de Bretagne, la structure de la population se caractérise par une prédominance de la tranche d'âge 0-14 ans (22.13%) puis 30-44 (20.44%)². La vocation d'accueil de ménages en recherche d'accession à la propriété est confirmée. A l'occasion de l'enquête habitants d'avril 2021, la recherche d'un cadre de vie de qualité est citée comme critère de choix du territoire.

Cependant, comme la quasi-totalité des territoires péri-urbains, le développement résidentiel de notre territoire s'est traduit par un déploiement important de lotissements pavillonnaires et d'espaces commerciaux en sortie de centres-bourgs et centres villes.

Objectifs particuliers pressentis sur cet axe stratégique :

- Optimiser consommation foncière
- Articuler le fonctionnement des zones résidentielles et des centres-bourgs et centres-villes
- Faire des centres-villes et centres-bourgs des lieux de vie et de dynamisme
- Soutenir fortement la transition énergétique et adaptation climatique du parc de logement public et privé
- Favoriser le parcours résidentiel
- Développer et maintenir une offre locative sociale de qualité et adaptée
- Intégrer les effets du changement climatique dans les aménagements urbains
- Intégrer les dimensions égalité et lien social dans les aménagements urbains
- Maîtriser les coûts de l'immobilier
- Favoriser le lien social au travers d'aménagements inclusifs et de manifestations

c) Accompagner le parcours de chacun en favorisant sa qualité de vie et sa capacité d'agir

La population du territoire de la CCSMM se caractérise par sa moyenne d'âge plus jeune que la moyenne départementale, par un niveau de formation et des revenus plus faibles que la moyenne départementale, par un taux de bi-activité dans les ménages plus important : près de 69% pour les ménages avec enfants de 0 à 2 ans, et 74% pour les ménages avec enfants de 3 à 5 ans.

Par ailleurs, le SDAASP montre que le territoire de la CCSMM est plus éloigné de certains services.

Objectifs particuliers pressentis sur cet axe stratégique :

- Disposer d'une offre de services/équipements en adéquation avec les besoins : petite enfance, santé, sport, culture, mobilité...
- Disposer d'une offre d'accompagnement en adéquation avec les besoins : familles, accompagnement aux démarches, au numérique...
- Permettre et faciliter l'accessibilité des services publics pour tous (dont accompagnement autonomie)
- Proposer de nouvelles modalités d'implication citoyenne
- S'appuyer sur des politiques publiques telle que la culture pour développer le lien social et l'ancrage territorial
- Favoriser l'égalité des chances

d) Préserver et valoriser le patrimoine naturel et le cadre de vie en gérant durablement nos ressources

² Source INSEE 2017

L'analyse de la DDTM relève que sur le plan environnemental, la communauté de communes constitue une pièce majeure d'un grand ensemble de perméabilité connectant les réservoirs biologiques du nord du département (Rance, Coglais, Forêt de Chevré) et de l'est des Côtes-d'Armor (estuaire de la Rance, plateau de Penthievre) avec ceux associés aux forêts de Brocéliande et de Lorge. Cet ensemble est marqué par une faible connexion des milieux naturels, associée à une large mise en culture et une ouverture du paysage, avec une fragmentation forte par les infrastructures de transport.

Le territoire a la particularité de disposer de 3 captages d'eau potable et alimente plus de 80% de sa population, qui le rend particulièrement intéressé et impliqué dans la reconquête des masses d'eau.

Le diagnostic du plan climat air énergie territorial évalue à plus de 370 000 téqCo2 les GES émis par le territoire en 2016, dont 63% issus de l'agriculture, 15% de la mobilité, 8% du secteur résidentiel. La consommation énergétique du territoire est évaluée à 540 Gwh en 2020 (dont 40% d'origine électrique et 31% gaz/fioul), dont 33% pour l'habitat, 22% pour les déplacements et 26% pour l'activité industrielle. La production d'énergie renouvelable ne représente que 15GwH (essentiellement du biogaz).³

Enfin, la CCSMM a consommé 0.63% de sa surface entre 2009 et 2019 soit 2.2 km²

Objectifs particuliers pressentis sur cet axe stratégique :

- Gérer durablement et préserver la ressource eau
- Développer et inciter à la mobilité active et bas carbonée
- Intensifier la transition énergétique et la promouvoir
- Prendre en compte la biodiversité dans l'ensemble des politiques publiques
- Accompagner vers les pratiques éco-responsables

Article 3 - Les orientations stratégiques du CRTE

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques du CRTE. Celles-ci sont issues d'une déclinaison des orientations pressenties du projet de territoire et de leur déclinaison en objectifs au regard de l'objet du présent CRTE : la transformation écologique, sociale, culturelle et économique (cf. art 1) et de ses 6 objectifs : lutte contre le changement climatique ; adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ; gestion de la ressource en eau ; économie circulaire, déchets, prévention des risques technologiques ; lutte contre les pollutions ; biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles ; impact sociétal

- *Orientation 1 : Être plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre*
- *Orientation 2 : Préserver/Améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire*
- *Orientation 3 : Améliorer la qualité de vie sur le territoire et favoriser l'égalité des chances*
- *Orientation 4 : Accompagner les transitions et les usages numériques*
- *Orientation 5 : Favoriser les modes de production et consommation responsables*

³ Cf diagnostic environnemental au 1.2-1

Les orientations ci-dessus sont déclinées en objectifs dans le tableau ci-après :

ETRE PLUS SOBRE EN TERMES DE CONSOMMATION ENERGETIQUE ET EMISSION DE GAZ A EFFET DE SERRE	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre une politique ambitieuse de rénovation énergétique du patrimoine public Soutenir la rénovation du parc de logement public et privé Favoriser la rénovation énergétique immobilier économique Favoriser/développer un habitat écologique Optimiser l'éclairage public Favoriser la production d'énergie renouvelable Réduire la part modale de la voiture individuelle dans les mobilités Favoriser les mobilités actives Accompagner/encourager les transitions agricoles et économiques Décarboner l'administration
PRESERVER/ AMELIORER LE CADRE DE VIE ET LA QUALITE ENVIRONNEMENTALE DU TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la gestion de l'eau (eau potable, eaux usées et pluviales) Assurer la continuité écologique des cours d'eau et leur qualité Prévenir les risques naturels (inondations, incendies, tempêtes) Réduire la production de déchets et lutter contre le gaspillage alimentaire Préserver les milieux et la biodiversité Accompagner/encourager les transitions agricoles et économiques Préserver/gérer la ressource bois Préserver/gérer le foncier Revitaliser nos centres-villes et centres-bourgs Préserver la richesse du patrimoine bâti Sensibiliser/informer
AMELIORER LA QUALITE DE VIE SUR LE TERRITOIRE ET FAVORISER L'EGALITE DES CHANCES	<ul style="list-style-type: none"> Garantir une offre de soin locale en adéquation avec les besoins Favoriser le lien social et préserver la santé par le développement des équipements/offres de sports, loisirs et culturels Garantir offre de services publics et un accompagnement en adéquation avec les besoins (tout au long du parcours de vie) Garantir le parcours résidentiel Développer habitat solidaire
ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS ET LES USAGES NUMERIQUES	<ul style="list-style-type: none"> Déployer infrastructures réseau (fibre optique) Déployer la e-administration et offrir des services numériques de qualité Accompagner les usages numériques Aller vers un numérique responsable
FAVORISER LES MODES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner/encourager les transitions agricoles Développer un tourisme durable Développer la formation sur les métiers de la transition écologique Encourager économie circulaire

Le contrat de relance et de transition écologique signé entre l'État et la communauté de communes de Saint Méen-Montauban constitue une première étape : ces axes de coopération seront développés et actualisés au fil de l'eau pour favoriser l'émergence des projets répondant aux enjeux du territoire communautaire.

Les orientations stratégiques ont été déclinées en fiches action mutualisées listant les contributions des communes et de l'EPCI. Ces fiches comprennent des objectifs - chiffrés dans la mesure du possible ou qualitatifs - qui peuvent être selon le cas des objectifs numériques, écologiques, économiques, culturels ou sociaux, avec des indicateurs de résultats. Elles indiquent la liste des actions prêtes à être engagées ou des projets qui restent à préciser par champ d'intervention.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Article 4 - Le Plan d'action

Le plan d'action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux. Il n'a pas vocation à présenter l'exhaustivité des actions conduites sur le territoire de

Saint-Méen Montauban, mais plutôt celles ayant une vocation structurante.

4.1 Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat

La Communauté de communes de Saint-Méen Montauban dispose déjà de nombreux partenariats susceptibles d'élargir et d'enrichir les orientations et objectifs stratégiques du CRTE :

4.1-1 Les contractualisations et programmes de l'Etat

Contrat de ruralité 2017-2020

La CCSMM a signé en 2017 avec l'Etat, un contrat de ruralité construit autour des 6 axes suivants :

- *L'attractivité du territoire*
- *La cohésion sociale*
- *La revitalisation des centres-bourgs*
- *La mobilité*
- *La transition écologique et énergétique*
- *L'accès aux services et aux soins*

France Service

En avril 2019, le Président de la République a annoncé la mise en place du réseau France Services pour réaffirmer la présence de l'Etat sur l'ensemble du territoire.

Ce nouveau modèle de service public vise :

- *à ce que chaque usager puisse, quel que soit l'endroit où il habite, accéder à un espace France Services à moins de 30 minutes de son domicile, soit un objectif, sur l'ensemble du territoire, d'une structure France Services par canton d'ici fin 2022,*
- *à offrir un service public de qualité, garanti par des agents d'accueil qui sont à l'écoute des usagers et ont été formés aux différentes démarches administratives,*
- *à renforcer le lien humain au sein du service public pour le rendre complémentaire avec le développement des services en ligne et du numérique.*

Ainsi, la CCSMM dispose d'un Espace France Services labelisé depuis janvier 2020 (convention départementale France Services a signée le 27/01/2020)

Deux instances de pilotage ont été mises en place :

- *Une instance politique qui réunit l'Etat, les opérateurs nationaux, la CCSMM et tous les partenaires de la CCSMM fédérés autour du projet et présents au sein de cet espace dont le Département d'Ille et Vilaine*
- *Une instance technique, appelée Conseil de Maison, qui réunit régulièrement les agents des structures partenaires qui interviennent au sein de cet espace afin notamment de développer les modalités de travail en concertation*

Accueil des Gens du voyage

La CCSMM dispose depuis 2010, d'une aire d'accueil des gens du voyage (8 emplacements- 16 places) implantée sur la commune de Montauban de Bretagne. Elle conventionne annuellement avec l'Etat au titre d'une aide au logement temporaire.

Pour s'assurer de la bonne intégration des voyageurs accueillis, un comité technique composé de représentants de la CCSMM, de la commune de Montauban de Bretagne, de partenaires sociaux, associatifs, de représentants de l'éducation nationale, de la gendarmerie, d'AGV35 se réunissent régulièrement.

Petites Villes de demain

La CCSMM et ses deux pôles de centralité Montauban de Bretagne et Saint Méen le Grand sont engagés auprès de l'Etat dans le programme Petites Villes de demain qui court sur la période 2021-2026.

En matière de gouvernance, outre la représentation des pôles de centralité, il a également été souhaité une représentation politique des communes hors pôles de centralité considérant la dimension impactante du projet sur le développement de l'ensemble du territoire.

De manière globale, les modalités de gouvernance actuelle de l'ensemble des dispositifs et partenariats susvisés donnent satisfaction. Il n'est pas souhaité de modifications. Toutefois la mutualisation sera étudiée pour les dispositifs à venir.

L'emploi

Le 22 mars 2021, un accord de partenariat a été signé entre l'Association des Communautés de France (ADCF) et le Gouvernement identifiant des priorités de relance et des défis territoriaux à relever pour réussir la nouvelle contractualisation des CRTE.

Dans le prolongement de cet accord, un second est intervenu en mai 21, dans le cadre du plan « #1jeune, 1 solution », institué en juillet 20 par le Gouvernement.

Cet accord se place dans une logique opérationnelle immédiate et vise à encourager les intercommunalités à valoriser leur mobilisation en faveur de l'emploi, notamment des jeunes, en formalisant leurs engagements dans le cadre des CRTE.

La CCSMM s'engage, via son partenariat avec WE KER (Mission Locale), à :

- promouvoir auprès des réseaux d'entreprises, les solutions du plan jeunes
- contribuer en lien avec ses 3 points accueil emploi, Pôle emploi, son service jeunesse (dont information jeunesse labelisée), au repérage des jeunes publics les plus éloignés relevant de la mission locale du Pays de Brocéliande.
- favoriser le développement des capacités d'accueil de la mission locale dans le cadre de la forte progression de la Garantie Jeunes, notamment en matière de mise à disposition de locaux
- recruter des jeunes en son sein, notamment grâce aux contrats aidés (PEC : parcours emploi compétences) dont l'utilisation est simple, avec une prise en charge de l'État améliorée.

4.1-2 Les autres contractualisations en cours (pour information)

A l'échelle régionale :

Contrat Région 2014-2020

La CCSMM est signataire du contrat de Pays, construit autour des 4 axes suivants :

- Soutien et développement de l'économie locale
 - o Encourager l'accueil d'entreprises et favoriser l'innovation
 - o Accroître les filières valorisant les ressources locales
 - o Etoffer l'économie touristique
- Habitat et services à la population
 - o Développer un habitat durable
 - o Renforcer l'offre territoriale d'accueil collectif de l'enfance et de la jeunesse
 - o Conforter l'offre sportive et culturelle du territoire
- Environnement et transition énergétique
 - o Agir localement et de façon coordonnée vers la transition énergétique
- Services collectifs essentiels
 - o Soutenir les services à la population qui concourent à la création de richesses, à l'égalité des chances, à la promotion de la santé et à l'accès à l'emploi

En matière économique : SRDEII; Pass commerce et artisanat et fonds COVID

En matière de numérique : Participation au programme Bretagne très haut débit pour le déploiement de la fibre optique

La candidature de la CCSMM à l'AMI Egalité dans les politiques publiques vient d'être retenue (8 EPCI en Bretagne). Un accompagnement a débuté. Les compétences économiques, jeunesse et petite enfance ont été fléchées prioritaires, étant entendu que les enseignements et conseils donnés dans le cadre de cet accompagnement diffuseront dans l'ensemble des politiques publiques.

Contrat départemental de territoire 2017-2021*

La CCSMM est signataire du contrat départemental de territoire, construit autour des 4 axes suivants :

- Enjeux au regard des données générales de population
 - o Répondre et s'adapter aux nouveaux besoins de la population (familles, jeunes et personnes âgées) en favorisant une diminution des disparités au sein du territoire.
- Enjeux du territoire au regard des solidarités humaines
 - o Poursuivre la coordination, l'accompagnement des acteurs en matière d'enfance et parentalité et l'adaptation permanente de l'offre pour les enfants de 0 à 3 ans.
 - o Permettre le parcours résidentiel des seniors (adaptation des logements pour le maintien à domicile),
 - o Développer le lien intergénérationnel et le soutien aux aidants.
 - o Lever les freins au retour à l'emploi en matière de mobilité et d'offres de garde d'enfants, pour les

- personnes les plus vulnérables.*
- *Lutte contre l'isolement et l'exclusion sociale.*
- *Permettre une diversité d'offres d'insertion professionnelle au niveau communal et communautaire.*
- *Adapter la formation et la qualification des demandeurs d'emplois afin de répondre aux offres d'emploi.*
- *Développer le lien social et les dynamiques de réseaux par un soutien aux actions de parentalité, soutien au réseau contre les violences intra-familiales ; soutien aux actions de Développement Social Local portées par les acteurs locaux du territoire, soutien des actions de prévention en matière de santé.*
- **Enjeux du territoire au regard des solidarités territoriales**
 - *Faciliter le parcours de soins et l'accès aux services notamment pour les publics les plus vulnérables.*
 - *Faciliter et maintenir le commerce de proximité.*
 - *Réinvestir l'habitat de centre-bourg et lutter contre la vacance des logements.*
 - *Développer l'offre de logements locatifs sociaux de courte durée, notamment en direction des jeunes et des personnes en emploi intérimaire.*
 - *Permettre le maintien à domicile des seniors grâce à l'adaptation et à la réhabilitation thermique de leurs logements.*
 - *Poursuivre l'aménagement des sites de transport en commun.*
 - *Engager l'élaboration d'un Plan de déplacement rural.*
 - *Répondre aux besoins spécifiques de mobilité des jeunes, des personnes à mobilité réduite, des personnes âgées et des demandeurs d'emploi.*
 - *Favoriser les actions et le soutien par rapport aux enjeux environnementaux (lien avec la mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial) : préserver le bocage et les talus, les ressources en eau, la qualité de l'air et réduire les déchets.*
 - *Soutenir les actions en faveur du tourisme : augmenter la fréquentation des équipements touristiques et améliorer la signalisation touristique.*
- **Enjeux du territoire au regard de l'offre valorisant la qualité de vie qui prépare l'avenir**
 - *Coordination des acteurs en matière culturelle, sportive pour répondre aux besoins et demandes des habitants.*
 - *Favoriser les synergies entre les associations.*
 - *Répondre aux besoins de la population dans les champs des loisirs, de l'information, de la formation, de l'éducation et de l'activité culturelle.*
 - *Définition d'une politique culturelle : mise en réseau des acteurs culturels et maintien des 2 cinémas et développement de leur fréquentation.*
 - *Adapter l'offre d'accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 10 ans.*
 - *Répondre aux besoins spécifiques des jeunes : développer leur ouverture à la culture, favoriser leur accès aux services publics et leur mobilité.*
 - *Permettre une offre adaptée aux besoins de la population en matière sportive et réfléchir aux mutualisations des équipements sportifs (piscine, salles de sport).*

Convention territoriale globale « Avec et Pour les familles » CAF et MSA

La CCSMM a également contractualisé avec la CAF et la MSA en 2019. Le contrat conclu aborde les thématiques : petite enfance, enfance, parentalité, jeunesse, santé et le logement.

Contrats milieux aquatiques

Située sur 2 bassins versants, la CCSMM a contractualisé au titre des milieux aquatiques, via le syndicat du Meu pour sa partie située sur le bassin versant de la Vilaine et avec le Sage Rance Frémur Dinan agglomération, Eau du bassin rennais, Agricultures et Territoires pour sa partie située sur le bassin versant de la Rance.

Territoire économe en ressources, en partenariat avec le SMICTOM Centre Ouest

Le SMICTOM Centre Ouest est lauréat de l'appel à projet Territoire Econome en Ressource (TER) de l'ADEME et s'apprête à mettre en œuvre un programme de trois ans pour développer l'économie circulaire sur le territoire en partenariat avec les Communautés de communes de St Méen Montauban, Montfort et Brocéliande ainsi qu'avec le Syndicat mixte du Pays de Brocéliande.

Ce programme a été construit en cohérence avec les politiques territoriales menées en matière de prévention des déchets, de développement économique et de tourisme.

Le programme d'actions TER se décline en 15 actions articulées autour de 6 thématiques : Biomasse, Réemploi, Matériaux minéraux, Eco Exemplarité, Entreprises et Tourisme

4.2. Validation des actions

Les actions du CRTE sont décrites dans des fiches action et des fiches projet en annexe 2.

Les projets listés pourront évoluer en fiches actions selon la nature de leur état d'avancement.

L'annexe 2 est évolutive et sera revue annuellement : pour mettre à jour les fiches actions ; ajouter ou supprimer des actions selon les actualités et l'évolution de la méthodologie du CRTE. De nouvelles actions et de nouveaux projets pourront donc intégrer le CRTE au fil du temps.

Pour finaliser le CRTE, après un recensement exhaustif des actions portées par les communes et la CC de Saint-Méen Montauban, les projets apparaissent structurants pour le territoire et répondant aux objectifs du CRTE ont été portés au plan d'action. Certaines de ces actions, aux objets similaires et portées par plusieurs maîtrises d'ouvrage ont été regroupées au sein de fiche action ou fiche projet dite mutualisée. Un état récapitulatif figure en annexe 2.

Néanmoins, d'autres projets de dimension structurante vont concourir au développement du territoire, à diverses échelles au cours des années à venir et pourront intégrer le CRTE dès lors qu'ils répondront à ses objectifs.

4.3. Projets et actions en maturation

Des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat. Certains projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches actions en maturation » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

4.4. Les actions de coopération interterritoriale

Chaque territoire se construit par ses dynamiques internes et par ses interactions avec d'autres échelles et dynamiques territoriales qui participent également au projet de territoire. Ces relations peuvent se traduire par des projets communs, des partages d'expériences qui impactent positivement les territoires de X et de Y.

Ce volet dédié aux actions de coopération entre les territoires, dont le contenu est à définir localement, est à réfléchir dès la phase du projet de territoire puis tout au long de l'élaboration du contrat.

4.4-1 MOBILITE : Rennes Métropole : Alliance des territoires

Les pratiques quotidiennes des citoyens et des habitants de nos territoires font très largement fi des frontières administratives : travail, études, accès aux soins, consommation de biens et services... Nombre d'enjeux essentiels à nos territoires ne peuvent en outre trouver une réponse pertinente qu'à travers une action collective, adaptée, partagée et complémentaire aux actions entreprises par les différents acteurs publics - seuls ou même à travers les dispositifs contractuels ou institutionnels déjà existants.

Ce dépassement des frontières administratives est d'autant plus vrai en ce qui concerne les mobilités quotidiennes, en particulier à l'échelle d'une aire urbaine comme celle de Rennes.

En 2017, Rennes Métropole signait avec l'État, la Région Bretagne et la Caisse des dépôts et consignations un « Pacte métropolitain d'innovation », dédié aux mobilités intelligentes. Adossé à ce Pacte, un « Contrat de coopération » engageait la Métropole dans une logique de coopération avec les territoires voisins.

Le Contrat de coopération entend associer les dix intercommunalités de l'aire urbaine de Rennes et les cinq agglomérations de Redon, Vitré, Fougères, Saint-Malo et Dinan dans un programme d'études et

d'expérimentations partagé et défini collégialement portant sur l'ensemble des enjeux de mobilité quotidienne de ce territoire de près d'un million d'habitants. Coanimé par la Métropole et la Préfecture de Région, il associe la Région Bretagne, le département d'Ille-et-Vilaine et la Banque des territoires à ces travaux.

Dans la perspective de l'élaboration du CPER 2021-2027, les intercommunalités participant au Contrat de coopération ont identifié un premier programme d'actions et d'études visant à prolonger les travaux engagés depuis 2017 sur le sujet des mobilités. Les projets et pistes d'actions sont les suivants :

- Développer une ingénierie partagée de la mobilité, à travers un programme d'études et d'expérimentations devant permettre de mettre en commun et de traduire de manière concrète sur le périmètre des EPCI volontaires différentes actions ayant trait aux thématiques travaillées au sein du « contrat de coopération » : covoiturage du quotidien et en milieu rural, continuités cyclables, partage de la voirie au profit des mobilités actives... ;
- Promouvoir une mobilité inclusive, en développant des solutions de mobilité permettant de répondre aux besoins de déplacement des personnes en recherche d'emploi privées de solutions alternatives à la voiture individuelle (éloignement entre le lieu de travail et de domicile, horaires décalés...) et plus largement aux personnes âgées et/ou en situation de handicap, notamment dans l'accès aux services et équipements (publics, de santé, commerces...) ;
- Agir en faveur de la décarbonation de nos mobilités, enjeu auquel doit faire face l'ensemble de nos territoires, en favorisant le développement de sources d'avitaillage d'énergies bas carbone et en confortant les projets de filières de production, par exemple sur l'hydrogène vert ;
- Conforter la mobilité servicielle, afin de simplifier l'accès aux offres de solutions de mobilité alternatives à la voiture solo (bus, car, métro, train, vélos en libre-service, autopartage...) ;
- Accompagner les changements de comportements, en développant un plan d'actions à l'échelle de l'aire urbaine élargie en faveur notamment du covoiturage de proximité et des actions de communication conjointes menées de manière coordonnée sur l'ensemble du territoire des intercommunalités partenaires ;
- Développer une politique temporelle de la mobilité, en agissant sur les rythmes de vie et les usages afin de réduire les déplacements en heure de pointe et de lutter contre la congestion automobile. La promotion du télétravail (notamment en heures de pointe) et des espaces de coworking constituent notamment des leviers majeurs et participent à un aménagement équilibré du territoire

Les rencontres en cours entre la Métropole et l'ensemble des EPCI devraient confirmer un souhait partagé d'ouvrir de nouveaux champs de coopérations territoriales entre les intercommunalités qui participent au « Contrat de coopération », au-delà du seul champ des mobilités, par exemple dans le champ du développement économique, du tourisme, de l'énergie, de l'eau et de l'alimentation.

Ces coopérations pourront être soutenues par l'Etat, dans le cadre notamment du volet cohésion territoriale du futur CPER et s'intégrer ultérieurement dans un contrat de coopération associant tous les territoires concernés.

4.4.2 MOBILITE Ploërmel Communauté - Navettes de rabattement et étude réouverture ligne ferroviaire au transport voyageur ;

La CCSMM travaille en partenariat avec Ploërmel Communauté. Dans ce cadre, elle expérimente depuis 3 années, une navette de rabattement qui part de Ploërmel jusqu'à la gare ferroviaire de Montauban de Bretagne. Sur notre territoire, cette ligne dessert les communes de Gaël et de St Méen le Grand.

Un partenariat, un peu plus ancien, avait été engagé, pour la réhabilitation de la voie ferrée Mauron-Gaël-St Méen le Grand, en vue d'y développer du fret ferroviaire. Le développement du fret ferroviaire n'étant

pas au RDV, les 2 collectivités vont s'associer pour étudier les potentialités d'une réouverture de la ligne ferroviaire au transport de voyageurs.

4.4-3 MOBILITES SDE35/Energ'iV

Le SDE35, en direct ou via sa SEML Energ'iV, mène de nombreuses actions pour le compte des communes et EPCI du Département notamment en matière d'économie d'énergie, d'énergie renouvelable et de mobilité bas carbone, trois domaines intéressant particulièrement le CRTE.

A ce titre le SDE 35, s'engage en direct ou via sa SEML Energ'iV :

- A désigner un ou des référents pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et des projets.
- A soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE, compatibles avec leurs politiques publiques et cadres d'intervention
- A intervenir en maîtrise d'ouvrage sur l'ensemble des domaines relevant de son périmètre de compétence et notamment à porter sur le territoire des actions en matière de :
 - o Rénovation, pilotage et intelligence de l'éclairage public pour optimiser et limiter la consommation et la pollution lumineuse,
 - o Déploiement d'installation de recharge pour véhicule électrique (IRVE) et d'autre solution de mobilité bas carbone : Gaz Naturel, Véhicule et Hydrogène renouvelable,
 - o Réalisation de diagnostics thermiques et accompagnement de travaux de rénovation ou de suivi des consommations sur le patrimoine bâti public,
 - o Production d'énergie renouvelable : solaire, éolien, méthanisation, hydroélectricité...
 - o Réalisation de réseaux de biogaz et de chaleur
 - o Sensibilisation des publics à la transition énergétique

4.4-4 ECONOMIE : Montfort Communauté et la CC de Brocéliande : Développement d'une stratégie liée à l'économie et l'emploi à l'échelle des trois EPCI du pays de Brocéliande

Au regard des enjeux croisés des territoires communautaires, les trois EPCI - Brocéliande, Montfort Communauté et Saint-Méen-Montauban - ont fait le choix d'un rapprochement stratégique pour renforcer leur notoriété et leur rôle de chef de file territorial face aux différents acteurs de l'économie et de l'emploi. L'objectif est d'œuvrer, dans un intérêt commun, en faveur du développement et du renforcement de l'attractivité de leur territoire.

Cette démarche fait suite à l'élaboration d'un diagnostic partagé, la définition d'enjeux et d'ambitions communs et à l'émergence d'une gouvernance partagée :

- Un COPIL (Comité de Pilotage) qui réunit, les trois présidents, les trois Vice-Présidents, les DGS, les responsables économiques de chaque EPCI.
- Un COR (Comité restreint) qui réunit, les trois Vice-président.e.s et les trois responsables économiques des EPCI.
- Trois groupes de travail thématiques autour des grands axes de la SD3E :
 - o Animer
 - o Accompagner
 - o Promouvoir

Les trois EPCI s'engagent à mener trois actions fortes pour les années à venir :

- Etude de marketing territorial partagée
- Accompagnement pour l'émergence de schémas de Zones
- Accompagnement des entreprises sur la thématique de la Responsabilité Sociétale des Entreprises, avec l'embauche d'un.e chargé.e de mission spécialisé.e dans l'économie circulaire (Programme Territoire Economie en ressources porté par le SMICTOM Centre Ouest). En outre, mise en place

d'information, formation et accompagnement des entreprises du bâtiment pour initier leur transition.

4.4-5 ECONOMIE ET TRANSPORT Plate-forme fret ferroviaire

La CCSMM dispose d'un parc d'activités reconnu d'intérêt régional « La Brohinière » situé à Montauban de Bretagne, en bordure de voie ferrée. Une dizaine d'hectares de foncier, propriété de la CCSMM, est aujourd'hui « gelée » en vue de l'aménagement éventuel d'une plate-forme multimodale de dimension régionale, pour permettre de massifier le transport fret de marchandises en amont du barreau de Rennes. Les enjeux climatiques, le projet LNOBPL (liaisons nouvelles ouest Bretagne Pays de Loire, et le présent CRTE sont l'occasion de rouvrir les échanges sur ce sujet.

4.4-6 PREVENTION DES INONDATIONS : Montfort communauté et CC de Brocéliande ; Etude ralentissement des crues sur bassin versant du Meu et plans d'action

La mission inondation faisait partie des missions fondatrices de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine avec la construction puis la gestion du barrage estuaire d'Arzal-Camoël. Au fil du temps, il a été recherché une cohérence territoriale dans la gestion des inondations au travers des différents dispositifs que sont le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) et le Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI). Ces dispositifs sont :

- définis sur un même territoire : le bassin versant de la Vilaine*
- pilotés par une seule instance : la Commission Locale de l'Eau du SAGE Vilaine*
- portés par un seul établissement : l'EPTB Vilaine*

Les Collectivités Territoriales du bassin versant de la Vilaine se sont accordées sur les nouveaux statuts de l'EPTB, confortant cet établissement dans son rôle central pour la prévention des inondations. Version au 2 février 2021 12/

Dans un souci de cohérence à l'échelle du bassin versant du Meu, les trois intercommunalités de Montfort sur Meu, Saint Méen/Montauban et Brocéliande ont confié la compétence « Prévention des inondations » à l'EPTB Vilaine prenant en compte les exigences réglementaires renforcées en matière de gestion des ouvrages de protection contre les inondations (décret du 12 mai 2015 relatif aux ouvrages de protection contre les inondations) et signé un protocole unique d'engagement quadripartite.

Une étude d'optimisation hydraulique et d'analyse coûts/bénéfices est en cours pour disposer de tous les éléments d'aide à la décision leur permettant de statuer définitivement sur la pertinence d'un programme de ralentissement de crues sur le bassin versant du Meu, en concertation étroite avec les élus des communes concernées, la profession agricole et les associations de défense, qui donnera lieu à un programme d'actions comportant des mesures adaptées pour assurer la mise hors d'eau d'un certain nombre d'habitations des trois territoires concernés.

4.4-7 ENVIRONNEMENT Montfort Communauté CC Brocéliande : Plan d'actions du Plan Climat Air Energie Territorial - mise en œuvre d'actions mutualisées

Le diagnostic du PCAET a été élaboré à l'échelle du Pays de Brocéliande, pour le compte des trois intercommunalités citées ci-dessus. Bien que chaque EPCI dispose librement de l'élaboration de son programme d'action et de sa mise en œuvre, plusieurs d'entre elles pourraient être réfléchies dans une logique de mutualisation.

Sur la thématique du bâti et des équipements par exemple, la mise en place d'un Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat, l'accompagnement des entreprises dans la rénovation de leurs locaux ou le financement d'audits énergétique des bâtiments d'entreprises, sont autant de sujets propices

à la mutualisation. La stratégie économique mentionnée précédemment permet en effet de fédérer autour d'ambitions communes et d'éviter les concurrences territoriales.

On retrouve ces partenariats sur de nombreuses actions comme l'incitation à la production d'énergie renouvelable, le développement d'une filière-bois, la prévention des déchets, ou d'autres actions selon les choix qui seront opérés au second semestre 2021.

4.4-8 ENVIRONNEMENT : SMICTOM Centre Ouest : Territoire économe en ressources

Le SMICTOM Centre Ouest est lauréat de l'appel à projet Territoire Economie en Ressource (TER) de l'ADEME et s'apprête à mettre en œuvre un programme de trois ans pour développer l'économie circulaire sur le territoire en partenariat avec les Communautés de communes de St Méen Montauban, Montfort et Brocéliande ainsi qu'avec le Syndicat mixte du Pays de Brocéliande.

Ce programme a été construit en cohérence avec les politiques territoriales menées en matière de prévention des déchets, de développement économique et de tourisme. Le programme d'actions TER se décline en 15 actions articulées autour de 6 thématiques : Biomasse, Réemploi, Matériaux minéraux, Eco Exemplarité, Entreprises et Tourisme

4.4-9 ENVIRONNEMENT SMICTOM Centre Ouest et Ille et Rance

En maîtrise d'ouvrage d'actions sur la prévention et la gestion des déchets

4.4-10 TOURISME SPL St Méen-Montauban et Destination Brocéliande

En maîtrise d'ouvrage d'actions de développement d'un tourisme durable

Article 5 : Modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (l'ANCT, Cerema, Ademe...), la Banque des territoires...), services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales, CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

La CCSMM a d'ores et déjà pu bénéficier d'un concours financier de l'ANCT pour une prestation d'accompagnement pour l'élaboration du présent contrat de relance et de transition écologique.

Les signataires conviennent de la nécessité de renforcer les capacités d'ingénierie internes du territoire et les assistances à maîtrise d'ouvrage dont les collectivités auront besoin pour mettre en œuvre leur projet de territoire et construire puis animer le CRTE.

Les besoins prioritaires identifiés portent sur les thèmes suivants :

THEMATIQUE	OBJET DE LA DEMANDE	TYPE D'ACCOMPAGNEMENT SOLICITE
ECONOMIE	<i>Soutien à l'économie de proximité et au commerce</i> <i>Etude sur les mutations agricoles et conséquence sur emploi</i>	<i>Ingénierie amont (diagnostic)</i> <i>Ingénierie de projet</i>
CENTRES VILLES ET CENTRES BOURGS	<i>Renouvellement urbain et densification</i>	<i>Ingénierie projet et foncière</i>
MOBILITE	<i>Schéma (voies douces - mobilité simplifié)</i> <i>Développement fret ferroviaire</i>	<i>Ingénierie projet, foncière, concertation</i>
NUMERIQUE	<i>Offre de services numériques de qualité -</i> <i>Faciliter le parcours de l'usager</i>	<i>Ingénierie de projet</i>
HABITAT	<i>Rénovation énergétique</i>	
CONTRACTUALISATION	<i>Financement poste chargé des contractualisation (pour suivi/animation)</i> <i>Implication citoyenne</i>	<i>Ingénierie concertation</i>

Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et d'apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs

en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire Saint Méen-Montauban assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un.e directeur.trice responsable du pilotage du CRTE et à affecter un.e chef.fe de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il-elle pourra être assisté-e d'animateur.trice.s chargé.e.s de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Pour les collectivités les moins bien dotées en capacité d'ingénierie, un co-financement du poste de chef-de projet pourra être assuré par l'Etat.

Si le contrat concerne plusieurs collectivités, celles-ci recherchent la coordination et l'animation à l'échelle de l'ensemble du territoire à travers la désignation d'un interlocuteur désigné. Les modalités de fonctionnement entre les deux EPCI sont précisées dans la convention de partenariat en annexe 1.

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

6.3 L'Etat, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'Etat porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'Etat s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'Etat s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles

aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

Les contributions spécifiques des établissements publics et opérateurs sont portées en annexe 3.

6.4. Engagements du Département

Le Département en qualité de chef de file des politiques de solidarité, mais également de son rôle sur les politiques de mobilité et les espaces naturels sensibles, ainsi que le numérique, apportera son concours aux actions visées par le CRTE.

Le Département s'engage à participer au réseau des Partenaires du CRTE afin de faciliter son élaboration et sa mise en œuvre. Il veillera notamment à faciliter l'accès aux ressources d'ingénierie du Département -via les agences départementales en particulier - et de ses principaux partenaires techniques de l'aménagement du territoire dans le domaine du tourisme (ADT) de l'habitat (ADIL, NEOTOA) et de l'aménagement (SADIV, SPL)

Le Département s'engage à soutenir les actions et projets du CRTE qui sont compatibles avec ses politiques publiques et cadres d'intervention (Contrats de Territoire, Fonds de soutien aux Territoires, AAP centres bourgs et accès aux services, Nouveau dispositif d'aides aux investissements locaux du fonds d'urgence 35 voté par le Département en Avril 2021), sous réserve que les porteurs de projets déposent un dossier complet pour instruction et répondent aux sollicitations de la collectivité pour l'instruction du dossier et éclairer l'exécutif sur la décision à intervenir.

L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération de la Commission Permanente du Département.

6.5. Engagements des opérateurs publics

Un ou des opérateurs publics s'engage-nt à désigner dans leurs services un ou des référent (s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Ce ou ces opérateurs publics s'engage-nt à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE, compatibles avec leurs politiques publiques et cadres d'intervention.

Banque des territoires

La Banque des Territoires accompagne les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de leurs projets d'avenir pour des territoires plus durables tout en favorisant les leviers de développement économique,

vecteur d'attractivité et de cohésion sociale et territoriale. Elle accompagne ainsi les acteurs des territoires dans la construction et la réalisation de leurs projets grâce à une large palette d'offres et de solutions opérationnelles :

- Un accès gratuit à des contenus destinés aux collectivités avec notamment 1/ un accès à une large base documentaire via la plateforme numérique « banquedesterritoires.fr » sur de nombreuses thématiques en cohérence avec les compétences des collectivités, 2/ un service de renseignement téléphonique sur des questions juridiques et financières et des conférences via Territoires Conseils,
- Un soutien à l'ingénierie opérationnelle pour accompagner les projets structurants du territoire avec notamment 1/ l'appui d'experts internes 2/ le financement à 100% d'études « flashs » sur des thématiques dédiées, 3/ le co-financement à 50% maximum d'études portées par la collectivité.
- Le financement des investissements des collectivités territoriales notamment 1/ les constructions ou réhabilitations de bâtiments publics, y compris éducatifs ou autres bâtiments accueillant des scolaires, 2/ acquisition de matériels roulants propres et les infrastructures de transport (réseaux, ouvrage d'art...), 3/ les infrastructures et réseaux d'eau potable, d'assainissement, de gestion des eaux pluviales et de GEMAPI 4/ les projets autour de transition écologique et énergétique (biodiversité, production d'énergie renouvelable) 5/ les équipements de nature à renforcer l'attractivité touristique du territoire, 6/ les investissements immobiliers en matière de santé et d'hébergement médico-social, et enfin 7/ le portage foncier et requalification de friches, avec ou sans production de logement social.
- L'investissement en fonds propres, en direct ou de manière intermédiaire, dans des projets, en partenariat avec les entreprises du territoire notamment dans les domaines suivants : 1/ immobiliers commercial et d'entreprise, 2/ hébergements et équipements touristiques ou de loisirs, 3/ production d'énergie renouvelable et avitaillement, 4/ infrastructures et transport, 5/ services et usages numériques, 5/ projets à impact social ou environnemental.

6.6. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

6-7-1 La mobilisation à la rédaction du CRTE

Le contexte sanitaire et les délais contrats n'ont pas permis d'associer, autant que souhaité, les citoyens et les acteurs socio-économiques à la rédaction du présent contrat de relance et de transition écologique. Cependant, à l'occasion de la procédure de révision du projet de territoire, base de la présente contractualisation, une vingtaine d'entretiens téléphoniques a été réalisée auprès d'acteurs socio-économiques du territoire. L'objet était de les consulter pour connaître les perceptions du territoire et les enjeux qu'ils jugent prioritaires. Parallèlement une enquête auprès des habitants a été menée en avril-mai 2021. Près de 400 personnes ont pu ainsi partager leur perception du territoire et les défis qui selon elles se présentaient.

6-7-1 La mobilisation sur l'évolution du CRTE et sur sa mise en œuvre

Convaincue que le succès des transformations écologique, sociale, culturelle et économique, objets du présent contrat, dépendra largement du facteur humain, la CCSMM entend associer les citoyens, les acteurs socio-économiques à l'évolution et à la mise en œuvre du présent CRTE. A cette fin, elle pourra utiliser les outils suivants : enquête/sondage, concertation, désignation de représentants de la société civile pour participer à des instances, implication usagers, information, appel à idées

Ainsi chaque action nouvelle donnera lieu à une réflexion sur le niveau et les modalités de concertation les plus appropriées.

6.7. Maquette financière

La maquette financière récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle, en précisant les montants :

- Des crédits du plan France relance ;
- Des crédits contractualisés (nouveaux engagements) ;
- Des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés) ;
- Des actions financées par des conventions ad hoc avant la signature du CRTE ;
- L'engagement d'un comité des financeurs donnant sa validation des actions.

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

La maquette financière peut être saisie dans la plateforme informatique dédiée.

La première maquette financière sera élaborée à la suite du CRTE.

Article 7 - Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance tel que décrit dans la circulaire du 23/10/20 sur la mise en œuvre territorialisée du Plan de Relance et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

7.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président de la CCSMM ou son représentant.

Il est composé des membres du Bureau communautaire et de la direction générale des services de la CCSMM, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts - Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales si elles sont cosignataires.

Il siégera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;

- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

Une présentation synthétique des bilans/perspectives de chaque dispositif et ou contrat ayant conservé une gouvernance de proximité (ex : France Service, Gens du voyage ...) sera proposé annuellement au COPIL

En amont de la réunion de ce comité de pilotage, la conférence des maires élargie au réseau des DGS des communes sera conviée pour une réunion préparatoire.

7.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et du territoire de la CCSMM. Il compte également les représentants des partenaires et des collectivités départementales et régionales si elles sont cosignataires.

Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

A l'échelle du territoire, participeront de manière systématique à ce comité technique : la direction générale des services, la direction du pôle développement local, le service en charge du plan climat air énergie. En fonction des sujets, des dossiers dont il est question, d'autres services internes ou externes (ex : SMICTOM) pourront être associés.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'Etat, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

Dans le cadre de la mission d'accompagnement à la rédaction du présent CRTE financée par l'ANCT, un temps de travail spécifique sur la définition des indicateurs et des outils de suivi est programmé à l'automne 2021.

Article 9 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC.

Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action en annexe 2.

Les indicateurs de suivi sont précisés en annexe 3-3.

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

Article 10 - Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 11 - Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

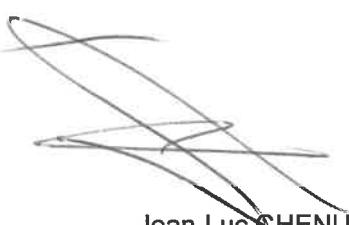
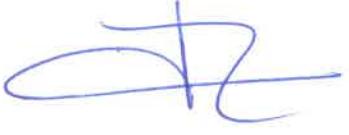
Article 12 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 13 - Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Rennes.

Fait en 4 exemplaires originaux
A Montauban de Bretagne le 9 novembre 2021

<p>Le président du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine</p>  <p>Jean-Luc CHENUT</p>	<p>Le président de la communauté de communes Saint Méen-Montauban</p>   <p>Philippe CHEVREL</p>
<p>La directrice régionale adjointe de la Banque des Territoires</p>  <p>Muriel KLINGER</p>	<p>Préfecture d'Ille-et-Vilaine Pour le préfet, et par délégation, le secrétaire général</p>  <p>Ludovic Guillaume</p>

Chiffre d'affaires en € (2019)	Chiffre d'affaires en € (2020)	TAU (2019)	TAU (2020)	TAU (2019)	TAU (2020)	TAU (2019)	TAU (2020)
0 à 100	0 à 100						
101 à 200	101 à 200						
201 à 300	201 à 300						
301 à 400	301 à 400						
401 à 500	401 à 500						
501 à 600	501 à 600						
601 à 700	601 à 700						
701 à 800	701 à 800						
801 à 900	801 à 900						
901 à 1000	901 à 1000						
1001 à 1100	1001 à 1100						
1101 à 1200	1101 à 1200						
1201 à 1300	1201 à 1300						
1301 à 1400	1301 à 1400						
1401 à 1500	1401 à 1500						
1501 à 1600	1501 à 1600						
1601 à 1700	1601 à 1700						
1701 à 1800	1701 à 1800						
1801 à 1900	1801 à 1900						
1901 à 2000	1901 à 2000						
2001 à 2100	2001 à 2100						
2101 à 2200	2101 à 2200						
2201 à 2300	2201 à 2300						
2301 à 2400	2301 à 2400						
2401 à 2500	2401 à 2500						
2501 à 2600	2501 à 2600						
2601 à 2700	2601 à 2700						
2701 à 2800	2701 à 2800						
2801 à 2900	2801 à 2900						
2901 à 3000	2901 à 3000						
3001 à 3100	3001 à 3100						
3101 à 3200	3101 à 3200						
3201 à 3300	3201 à 3300						
3301 à 3400	3301 à 3400						
3401 à 3500	3401 à 3500						
3501 à 3600	3501 à 3600						
3601 à 3700	3601 à 3700						
3701 à 3800	3701 à 3800						
3801 à 3900	3801 à 3900						
3901 à 4000	3901 à 4000						
4001 à 4100	4001 à 4100						
4101 à 4200	4101 à 4200						
4201 à 4300	4201 à 4300						
4301 à 4400	4301 à 4400						
4401 à 4500	4401 à 4500						
4501 à 4600	4501 à 4600						
4601 à 4700	4601 à 4700						
4701 à 4800	4701 à 4800						
4801 à 4900	4801 à 4900						
4901 à 5000	4901 à 5000						
5001 à 5100	5001 à 5100						
5101 à 5200	5101 à 5200						
5201 à 5300	5201 à 5300						
5301 à 5400	5301 à 5400						
5401 à 5500	5401 à 5500						
5501 à 5600	5501 à 5600						
5601 à 5700	5601 à 5700						
5701 à 5800	5701 à 5800						
5801 à 5900	5801 à 5900						
5901 à 6000	5901 à 6000						
6001 à 6100	6001 à 6100						
6101 à 6200	6101 à 6200						
6201 à 6300	6201 à 6300						
6301 à 6400	6301 à 6400						
6401 à 6500	6401 à 6500						
6501 à 6600	6501 à 6600						
6601 à 6700	6601 à 6700						
6701 à 6800	6701 à 6800						
6801 à 6900	6801 à 6900						
6901 à 7000	6901 à 7000						
7001 à 7100	7001 à 7100						
7101 à 7200	7101 à 7200						
7201 à 7300	7201 à 7300						
7301 à 7400	7301 à 7400						
7401 à 7500	7401 à 7500						
7501 à 7600	7501 à 7600						
7601 à 7700	7601 à 7700						
7701 à 7800	7701 à 7800						
7801 à 7900	7801 à 7900						
7901 à 8000	7901 à 8000						
8001 à 8100	8001 à 8100						
8101 à 8200	8101 à 8200						
8201 à 8300	8201 à 8300						
8301 à 8400	8301 à 8400						
8401 à 8500	8401 à 8500						
8501 à 8600	8501 à 8600						
8601 à 8700	8601 à 8700						
8701 à 8800	8701 à 8800						
8801 à 8900	8801 à 8900						
8901 à 9000	8901 à 9000						
9001 à 9100	9001 à 9100						
9101 à 9200	9101 à 9200						
9201 à 9300	9201 à 9300						
9301 à 9400	9301 à 9400						
9401 à 9500	9401 à 9500						
9501 à 9600	9501 à 9600						
9601 à 9700	9601 à 9700						
9701 à 9800	9701 à 9800						
9801 à 9900	9801 à 9900						
9901 à 10000	9901 à 10000						

ORIENTATION 1 Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et d'émission de GAS	OR1-01	Accélérer la rénovation des bâtiments publics de la communauté de communes et ses communes
	OR1-02	Réinvestir du bâti existant
	OR1-03	Optimiser l'éclairage public
	OR1-04	Soutenir la rénovation du parc de logement public et privé
	OR1-05	Favoriser un habitat écologique par l'éco-construction
	OR1-06	Réaliser une étude de potentiel des ENR du territoire dans le but de faciliter le déploiement de projet à l'échelle du pays de Brocéliande
	OR1-07	Accompagner le développement du photovoltaïque
	OR1-08	Favoriser les mobilités actives
	OR1-09	Réduire la part modale de la voiture individuelle, réduire la part des déplacements carbonés
	OR1-10	Etude des potentialités d'une réouverture de la ligne ferroviaire St Méen-Mauron au transport voyageurs
	OR1-11	Accompagner les entreprises dans la rénovation énergétique de leurs locaux
	OR1-12	Plateforme multi-modale de la Brohinière
	OR1-13	Sensibiliser et mobiliser les entreprises du territoire et leurs salariés sur les pratiques de mobilité
ORIENTATION 2 Préserver Améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	OR2-01	Améliorer la gestion de l'eau /eau potable
	OR2-02	Améliorer la gestion de l'eau /eaux usées et pluviales
	OR2-03	Assurer la continuité écologique des cours d'eau et leur qualité
	OR2-04	Prévenir les risques naturels (inondations, incendies, tempêtes)
	OR2-05	Réduire la production de déchets et lutter contre le gaspillage alimentaire
	OR2-06	Préserver les milieux et la biodiversité
	OR2-07	Préserver / gérer la ressource bois
	OR2-08	Préserver / gérer le foncier
	OR2-09	Revitaliser nos centre-bourgs et centre-villes
	OR2-10	Préserver la richesse du patrimoine bâti
	OR2-11	Sensibiliser/informer
ORIENTATION 3 Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	OR3-01	Garantir une offre de soin locale en adéquation avec les besoins
	OR3-02	Favoriser le lien social et préserver la santé par le développement des équipements sportifs, culturels et de loisirs /faciliter l'accès aux activités physiques
	OR3-03	Favoriser le lien social et préserver la santé par le développement des équipements sportifs, culturels et de loisirs /mettre en place des espaces de vie et de rencontre : tiers lieu, maison des associations, aire de jeux
	OR3-04	Garantir une offre de services publics en adéquation avec les besoins (tout au long du parcours de vie) / soutenir les familles et la parentalité
	OR3-05	Garantir une offre de services publics en adéquation avec les besoins (tout au long du parcours de vie) /égalité d'accès aux services
	OR3-06	Développer l'habitat solidaire
ORIENTATION 4 Accompagner les transitions et les usages numériques	OR4-01	Déploiement du projet Bretagne Très Haut Débit
	OR4-02	Déployer la e-administration
	OR4-03	Accompagner les usages numériques
	OR4-04	Lutter contre la cybermalveillance
	OR4-05	Tendre vers un numérique plus responsable
ORIENTATION 5 Favoriser les modes de production et consommation responsables	OR5-01	ACTION PCAET : Mise en place de Baux Ruraux Environnementaux sur les périmètres de captages des eaux
	OR5-02	Soutien aux mutations du monde agricole
	OR5-03	Déployer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
	OR5-04	Favoriser l'économie circulaire sur le territoire
	OR5-05	Tourisme responsable

ORIENTATION 1 Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et d'émission de GAS	OR1-01	Accélérer la rénovation des bâtiments publics de la communauté de communes et ses communes
	OR1-02	Réinvestir du bâti existant
	OR1-03	Optimiser l'éclairage public
	OR1-04	Soutenir la rénovation du parc de logement public et privé
	OR1-05	Favoriser un habitat écologique par l'éco-construction
	OR1-06	Réaliser une étude de potentiel des ENR du territoire dans le but de faciliter le déploiement de projet à l'échelle du pays de Brocéliande
	OR1-07	Accompagner le développement du photovoltaïque
	OR1-08	Favoriser les mobilités actives
	OR1-09	Réduire la part modale de la voiture individuelle, réduire la part des déplacements carbonés
	OR1-10	Etude des potentialités d'une réouverture de la ligne ferroviaire St Méen-Mauron au transport voyageurs
	OR1-11	Accompagner les entreprises dans la rénovation énergétique de leurs locaux
	OR1-12	Plateforme multi-modale de la Brohinière
	OR1-13	Sensibiliser et mobiliser les entreprises du territoire et leurs salariés sur les pratiques de mobilité
ORIENTATION 2 Préserver Améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	OR2-01	Améliorer la gestion de l'eau /eau potable
	OR2-02	Améliorer la gestion de l'eau /eaux usées et pluviales
	OR2-03	Assurer la continuité écologique des cours d'eau et leur qualité
	OR2-04	Prévenir les risques naturels (inondations, incendies, tempêtes)
	OR2-05	Réduire la production de déchets et lutter contre le gaspillage alimentaire
	OR2-06	Préserver les milieux et la biodiversité
	OR2-07	Préserver / gérer la ressource bois
	OR2-08	Préserver / gérer le foncier
	OR2-09	Revitaliser nos centre-bourgs et centre-villes
	OR2-10	Préserver la richesse du patrimoine bâti
	OR2-11	Sensibiliser/informer
ORIENTATION 3 Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	OR3-01	Garantir une offre de soin locale en adéquation avec les besoins
	OR3-02	Favoriser le lien social et préserver la santé par le développement des équipements sportifs, culturels et de loisirs /faciliter l'accès aux activités physiques
	OR3-03	Favoriser le lien social et préserver la santé par le développement des équipements sportifs, culturels et de loisirs /mettre en place des espaces de vie et de rencontre : tiers lieu, maison des associations, aire de jeux
	OR3-04	Garantir une offre de services publics en adéquation avec les besoins (tout au long du parcours de vie) / soutenir les familles et la parentalité
	OR3-05	Garantir une offre de services publics en adéquation avec les besoins (tout au long du parcours de vie) /égalité d'accès aux services
	OR3-06	Développer l'habitat solidaire
ORIENTATION 4 Accompagner les transitions et les usages numériques	OR4-01	Déploiement du projet Bretagne Très Haut Débit
	OR4-02	Déployer la e-administration
	OR4-03	Accompagner les usages numériques
	OR4-04	Lutter contre la cybermalveillance
	OR4-05	Tendre vers un numérique plus responsable
ORIENTATION 5 Favoriser les modes de production et consommation responsables	OR5-01	ACTION PCAET : Mise en place de Baux Ruraux Environnementaux sur les périmètres de captages des eaux
	OR5-02	Soutien aux mutations du monde agricole
	OR5-03	Déployer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
	OR5-04	Favoriser l'économie circulaire sur le territoire
	OR5-05	Tourisme responsable

ORIENTATION 1

ETRE PLUS SOBRE EN CONSOMMATION ENERGETIQUE ET EMISSION DE GAZ A EFFET DE SERRE

ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS PUBLICS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET SES COMMUNES.....	2
RÉINVESTIR DU BÂTI EXISTANT.....	9
OPTIMISER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC.....	14
SOUTENIR LA RÉNOVATION DU PARC DE LOGEMENT PUBLIC ET PRIVÉ.....	19
FAVORISER UN HABITAT ÉCOLOGIQUE PAR L'ÉCO-CONSTRUCTION.....	24
RÉALISER UNE ÉTUDE DE POTENTIEL DES ENR DU TERRITOIRE DANS LE BUT DE FACILITER LE DÉPLOIEMENT DE PROJET À L'ÉCHELLE DU PAYS DE BROcéLIANDE	26
ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU PHOTOVOLTAÏQUE.....	28
FAVORISER LES MOBILITÉS ACTIVES.....	33
RÉDUIRE LA PART MODALE DE LA VOITURE INDIVIDUELLE, RÉDUIRE LA PART DES DÉPLACEMENTS CARBONÉS..	40
ETUDE DES POTENTIALITÉS D'UNE RÉOUVERTURE DE LA LIGNE FERROVIAIRE LA BROHINIÈRE-MAURON AU TRANSPORT VOYAGEURS	44
ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LEURS LOCAUX	48
PLATEFORME MULTIMODALE DE LA BROHINIÈRE.....	50
SENSIBILISER ET MOBILISER LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE ET LEURS SALARIÉS SUR LES PRATIQUES DE MOBILITÉ ACTIVE OU DÉCARBONNÉE.....	52

N° OR1 -01	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet
Accélérer la rénovation des bâtiments publics de la communauté de communes et ses communes	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input checked="" type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input checked="" type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input type="checkbox"/> Unique <input checked="" type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maîtrises d'ouvrages	CCSMM Et communes du territoire
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	PCAE : identification des leviers d'actions et objectifs de réduction des GES et des consommations d'énergie Un parc de bâtiments publics qui présente un fort potentiel de performance énergétique PLH en cours avec des dispositions envers le parc locatif communal
--------------------	---

Objet, caractéristiques principales	Etude diagnostic des bâtiments publics Actions de rénovation énergétique des bâtiments publics Suivi des consommations énergétiques
Objectifs attendus	Améliorer la performance énergétique pour limiter les consommations Diminuer les émissions de GES Améliorer le confort des bâtiments publics Maîtriser les dépenses énergétiques des communes Faire preuve d'exemplarité
Etat d'avancement/prochaines étapes	
Partenaires associés et rôles	Syndicat du pays de Brocéliande Syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine

PROJET

En cas de maitrises d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
CCSMM	Stratégie de rénovation patrimoniale [PCAET]	Inscription CRTE à titre indicatif	Pas de financement attendu	2022
CCSMM	Mise en place d'une comptabilité énergétique et des émissions de GES des bâtiments publics et suivi spécifique concernant les bâtiment soumis au décret tertiaire [PCAET]	Inscription CRTE à titre indicatif	Pas de financement attendu	2022
CCSMM	Modifications éclairage bâtiments communautaires et amélioration du confort d'été	<input type="checkbox"/> Estimée à <input checked="" type="checkbox"/> Arrêtée à 118 000 € HT	DSIL obtenue 35 000 €	2021
Boisgervilly	Rénovation thermique des salles des associations des clubs à Boisgervilly	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		2023/2024
Gaël	Rénovation énergétique du centre	<input type="checkbox"/> Estimée à 250 000		Travaux en

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	culturel - 16 rue de la Libération	€HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à		2022
Gaël	Rénovation énergétique de la salle polyvalente situé 1, le Moulin	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 50 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à		2022
Irodouër	Rénovation thermique de l'ensemble des bâtiments communaux	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		
Irodouër	Etude de programmation pour le futur restaurant scolaire	<input type="checkbox"/> Estimée à <input checked="" type="checkbox"/> Arrêtée à 19720 € HT		Février 2022
Médréac	Rénovation énergétique local communal EVS	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		2023-2024
Médréac	Rénovation énergétique Médiathèque	<input type="checkbox"/> Estimée à 30 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à		2023-2024
Médréac	Rénovation énergétique salle des fêtes	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		2025-2026
Montauban-de-Bretagne	Réhabilitation énergétique du Centre Victor Hugo	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		2023
Montauban de Bretagne	Rénovation thermique du groupe	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 1 500 000	DETR	Lancement de

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	scolaire Joseph Faramin	€HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à		l'appel d'offres – début des travaux fin 2021 – début 2022
Muël	Rénovation énergétique de l'école	<input type="checkbox"/> Estimée à <input checked="" type="checkbox"/> Arrêtée à 61 295.35 € HT	DSIL 20 537 € DETR	Septembre à décembre 2021
Muël	Rénovation énergétique de la salle de sports et de tennis	<input type="checkbox"/> Estimée à <input checked="" type="checkbox"/> Arrêtée à 98 767.70 € HT	DSIL 10 000 € DETR 29 630 €	Septembre à décembre 2021
Quédillac	Rénovation énergétique de la salle polyvalente avec le changement du mode de chauffage	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 100 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à		Avril 2022
Saint-Maugan	Rénovation thermique de la mairie, l'école, et la cantine	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 240 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à	DSIL 2022 Leader	2022
Saint-Méen le Grand	Réhabilitation et rénovation thermique du Bâtiment « Accueil de Loisirs Sans Hébergement – Les Dauphins »	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 600 000 €HT	Etat : DETR/DSIL CD 35 Fonds d'Urgence – soutien aux projets locaux pour la transition	Octobre 2021 à Février 2023

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
		<input type="checkbox"/> Arrêtée à	et la vie sociale Région Subvention « Bien Vivre partout en Bretagne CAF CEE	
St Uniac	Rénovation énergétique des bâtiments communaux	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 200 000 € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT		2023

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source
1	Nombre de bâtiments rénovés	
2	Suivi Consommations énergétiques	
3	Diminution des factures énergétiques	
4	Emissions de GES	

BROUILLON

N°OR1-02	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet
Réinvestir du bâti existant	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input checked="" type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input checked="" type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input type="checkbox"/> Unique <input checked="" type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maitrises d'ouvrages	Communes
Type	<input type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	Certains bâtiments vacants et/ou énergivores Des besoins en espace de convivialité identifiés PCAET : identification des leviers d'actions et objectifs de réduction des GES et des consommations d'énergie
--------------------	---

Objet, caractéristique principales	Réhabilitation de bâtiments non utilisés ou vieillissants pour les transformer en lieu de vie et d'accueil
Objectifs attendus	Améliorer la performance énergétique pour réduire les consommations d'énergies Diminuer les émissions de GES Améliorer le confort des bâtiments publics Sobriété foncière : améliorer l'existant pour diminuer la consommation foncière Créer plus de lien social
Etat d'avancement/prochaines étapes	Etudes
Partenaires associés et rôles	Bureaux d'études Les futurs bénéficiaires des bâtiments pour recueillir leurs besoins et attentes

BROUILL

En cas de maitrises d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Gaël	Acquisition rénovation de bâti pour création d'un lieu de rassemblement à vocation tiers-lieu (ancien bar-restaurant-logements)	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 300 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à		2022-2023
Irodouër	Rénovation de la mairie avec regroupement de services / internet pour tous	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 580 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à		Fin 2022
La Chapelle de Lou du Lac	Rénovation d'une longère pour transformation de celle-ci en bâtiment multifonction	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 650 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à	DETR FST, Com, ADEME	2023
La Chapelle du Lou du Lac	Transformation ancienne mairie du Lou du Lac en logements locatifs communaux	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 80 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à		2023

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Saint-Méen le Grand	Transformation et rénovation thermique/énergétique Bâtiment Administratif « Agrial » en Maison des Associations	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 500 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à	Etat CD 35 Fonds d'Urgence – soutien aux projets locaux pour la transition et la vie sociale Région Subvention « Bien Vivre partout en Bretagne Europe – Fonds LEADER CEE	Septembre 2021 à Février 2023

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source
1	- Nombre de bâtiments réhabilités	
2	- Consommations énergétiques	
3	- Emissions de GES	
4	- Nombre de personnes accueillies	

BROUILLON

N° OR1- 03	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet
Optimiser l'éclairage public	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input checked="" type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input checked="" type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input type="checkbox"/> Unique <input checked="" type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maitrises d'ouvrages	CCSMM Et communes du territoire
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	PCAET : ambition de rénover entièrement l'éclairage public vétuste ou non-conforme à la réglementation Système d'éclairage obsolète dans certaines communes
--------------------	--

Objet, caractéristique principales	Actions de rénovation de l'éclairage public : changement de lampes, système centralisé de gestion de l'éclairage
Objectifs attendus	Améliorer la performance énergétique pour réduire les consommations d'énergies Limiter la pollution lumineuse Réaliser des économies financières Améliorer la sécurité
Contribution à orientation du CRTE	Lutte contre le changement climatique Qualité de vie
Etat d'avancement/prochaines étapes	
Partenaires associés et rôles	Syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine

BROUILLON

En cas de maitrisées d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
CCSMM	ACTION PCAET : Rénovation de l'éclairage public vétuste ou non-conforme à la réglementation (366 mâts à modifier, notamment passage en LED)	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée entre 350 000 à 400 000 € <input type="checkbox"/> Arrêtée à	SDE	
Boisgervilly	Installation de LED pour 300 points lumineux	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 750 000 €HT (125 000 € / par pour 50 points lumineux) <input type="checkbox"/> Arrêtée à	Aides du SDE 35 : environ 60% par programme	Programme de 50 points lumineux par an sur 6 ans : 2021 à 2026
Irodouër	Rénovation ou remplacement de l'éclairage public	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 100 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à	Aides du SDE	Programmation par secteur sur 5 ans
Landujan	Aménagement des horaires,	<input type="checkbox"/> Estimée à <input checked="" type="checkbox"/> Arrêtée à 152 581	Aides du SDE	Programme sur

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	changements de lampadaires, installation de LED	€HT		4 ans
Médréac	Remplacement éclairage pour passage au LED	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 400 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à	Aides du SDE	Programme sur 4 ans (2023-2026)
Montauban-de-Bretagne	Changement des lampes de mât pour des LED et remplacement des lanternes	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		
Saint-Onen-la-Chapelle	Rénovation éclairage public	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		
St Pern	Rénovation ou remplacement de l'éclairage public	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 50000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à	SDE	Programme de 5-6 ans Au plus vite, notamment pour le secteur de l'école qui présente des mât défectueux

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source
1	Nombre équipements changés	
2	Diminution des factures énergétiques	Observatoire des consommations énergétiques
3		
4		

BROUILLON

N°OR1-04	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet
Soutenir la rénovation du parc de logement public et privé	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input checked="" type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input checked="" type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input type="checkbox"/> Unique <input checked="" type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maîtrises d'ouvrages	CCSMM Et ses communes
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	PLH en cours avec des dispositifs de soutien aux communes pour la rénovation de leur parc locatif OPAH programmée, avec un volet renouvellement urbain sur les pôles de centralités pour le programme Petites de Villes de Demain
--------------------	---

	Pression immobilière et foncière PCAET en cours
Objet, caractéristique principales	Amélioration du parc de logement à travers des actions de rénovation énergétique : isolation, changement de système de chauffage
Objectifs attendus	Lutte contre la précarité énergétique Amélioration de la performance énergétique pour diminuer les consommations énergétiques Confort des habitants Remise sur le marché locatif de logements vacants Augmenter l'offre locative Sobriété foncière
Etat d'avancement/prochaines étapes	
Partenaires associés et rôles	Professionnels de la rénovation énergétique Bureaux d'étude

BROUILL

En cas de maitrises d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
CCSMM/Montfort communauté/CC de Brocéliande via pays de Brocéliande	Mise en place d'un service public de performance énergétique de l'habitat (SPPEH)	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 2 équivalents temps plein + charge de structure (+100 00€/an) <input type="checkbox"/> Arrêtée à	ADEME	Automne 2021
Bléruais	Isolation logements sociaux Changement système de chauffage des logements sociaux	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		
Gaël	Rénovation énergétique logements 19 rue de la Libération	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 250 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à		2022-2023

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Gaël	Rénovation énergétique logement 16 rue du Lieutenant Guillard	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 180 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à		Travaux en 2022
Landujan	Rénovation de logements en favorisant l'isolation Optimisation de l'espace pour création d'un logement supplémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 380 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à	Département appel à projet CCSMM DSIL FEDER ?	2022
Saint-Méen-le-Grand	Amélioration de l'offre de logement en initiant la rénovation énergétique des logements vacants et lutte contre la précarité énergétique en centre-ville dans le cadre du Programme Petites Villes de Demain	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à	Etat Programme « Petites Villes de Demain »	Opération en cours de définition dans le cadre du programme Petites Villes de Demain.
St Uniac	Rénovation énergétique et réhabilitation des logements locatifs communaux	<input type="checkbox"/> Estimée à 800 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à		Début de travaux octobre 2021/achèvement fin 1 ^{er} semestre

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
				2022

BROUILLON

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source
1	- Nombre de logements rénovés	
2	- Nombre de bénéficiaires de l'OPAH	
3	- Consommations énergétiques	
4	- Emissions des GES	

BROUILLON

N°OR1-05	<input type="checkbox"/> Fiche action <input checked="" type="checkbox"/> Fiche projet
Favoriser un habitat écologique par l'éco-construction	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input checked="" type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input checked="" type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input checked="" type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/> Unique <input type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maitrises d'ouvrages	Commune Saint Maugan
Type	<input type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	PLH en cours PCAET : exemplarité dans le choix des matériaux et dans la conception des bâtiments publics neufs ou rénovés Sobriété foncière : limiter la consommation foncière
--------------------	--

Objet, caractéristique principales	Construction d'un immeuble d'habitation sur trois niveaux incluant de l'habitat partagé et la mise en œuvre de matériaux écologiques
Objectifs attendus	Densifier l'habitat de centre bourg Proposer un habitat écologiquement responsable Proposer de nouvelles manières de vivre ensemble
Etat d'avancement/prochaines étapes	
Partenaires associés et rôles	Associations type BRUDED Département dans le cadre d'un appel à projet Porteur de projet pour l'élaboration et la réalisation du projet de Saint-Maugan SADIV SPL

En cas de maîtrise d'ouvrage unique :

Enveloppe financière	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à Pas d'estimation
Financements attendus	
Echéance du projet	

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source	
1	- Nombre de bâtiments éco-construits		
2	- Nombre de personnes accueillies		
3	- Consommations énergétiques		

4	- Emissions de GES		
---	--------------------	--	--

BROUILLON

N°OR1-06	<input type="checkbox"/> Fiche action <input checked="" type="checkbox"/> Fiche projet
Réaliser une étude de potentiel des ENR du territoire dans le but de faciliter le déploiement de projet à l'échelle du pays de Brocéliande	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input checked="" type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input type="checkbox"/> Unique <input checked="" type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maîtrises d'ouvrages	Les 3 communautés de communes du Pays de Brocéliande : Communauté de Communes Saint-Méen Montauban, Montfort Communauté, Communautés de Communes de Brocéliande
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input type="checkbox"/> Commune <input checked="" type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	PCAET en cours
Objet, caractéristique principales	Identification des gisements d'énergies renouvelables disponibles Etudes des potentiels de production Déploiement des actions
Objectifs attendus	Favoriser l'autonomie énergétique du Pays de Brocéliande Développer les énergies renouvelables
Etat d'avancement/prochaines étapes	
Partenaires associés et rôles	Bureaux d'études Syndicat du Pays de Brocéliande

En cas de maîtrise d'ouvrage unique :

Enveloppe financière	Co-financement de l'étude <input type="checkbox"/> Estimée à XXX € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT
Financements attendus	
Echéance du projet	

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source	
1	Energies renouvelables produites		
2	Ratio de la production par rapport à la consommation énergétique		
3	Ratio par rapport aux énergies fossiles		
4			

N°OR1 -07	<input type="checkbox"/> Fiche action <input checked="" type="checkbox"/> Fiche projet
Accompagner le développement du photovoltaïque	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input checked="" type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input type="checkbox"/> Unique <input checked="" type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maitrises d'ouvrages	CCSMM Et ses communes
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	Objectif porté dans le cadre du PCAET Etude de potentiel ENR
Objet, caractéristique principales	Installation de panneaux photovoltaïques pour augmenter la production d'énergie renouvelable

Objectifs attendus	Favoriser l'autonomie énergétique de CCSMM Développer les énergies renouvelables
Etat d'avancement/prochaines étapes	
Partenaires associés et rôles	Bureaux d'études Maîtrise d'œuvre SDE

BROUILLON

En cas de maitrisées d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
CCSMM	<u>Stratégie</u> <i>PCAET Mise en œuvre d'une démarche multisite dans le but de favoriser le déploiement d'ombrières photovoltaïques sur des parkings</i>	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		A partir 2022
CCSMM	Dans le cadre de la stratégie économique portée par les 3 CC qui composent le Pays de Brocéliande : mise en place d'un politique d'incitation à destination des entreprises à produire de l'énergie	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		A partir de 2022
Bléruais	Pose de panneaux photovoltaïques	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Landujan	Installation de panneaux photovoltaïques sur la nouvelle cantine scolaire (lors de sa construction)	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à	SDE	2022/2023
Médréac	Mise en place de panneaux photovoltaïques salle des sports (600m ²)	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		2023
Montauban-de-Bretagne	Installation de panneaux solaires et ombrières sur des terrains nus, un parking, la médiathèque	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		
Saint-Méen-le-Grand	Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la maison de santé pluridisciplinaire avec une surface estimée de 480 m ²	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à	Etat	Septembre 2024 (mise en service de l'équipement)

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source	
1	- Surface de panneaux photovoltaïques installés		
2	- Energie solaires produite		
3	- Evolution de la part des énergies renouvelables/besoin territoire		
4	-		

BROUILLON

N°OR1-08	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet
Favoriser les mobilités actives	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input checked="" type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input checked="" type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input type="checkbox"/> Unique <input checked="" type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maîtrises d'ouvrages	CCSMM Et communes du territoire
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	Pas de schéma de voies douces sur le territoire Pas de recensement exhaustif de ces itinéraires Pas d'étude sur les pratiques quotidiennes, ou les freins à cette pratique notamment pour les déplacements contraints.
--------------------	--

	Des projets communaux d'aménagement de voie douces Dispositif Petites Villes de demain pour les communes de Montauban de Bretagne et de St Méen le Grand
Objet, caractéristique principales	Sur la base d'un diagnostic de l'existant et des projets en cours, d'un diagnostic des pratiques quotidiennes et des freins à la mobilité : Elaboration d'un schéma de voies douces Puis mise en œuvre de ce schéma par la création/réaménagement de cheminements doux Communication/information auprès des habitants, des entreprises
Objectifs attendus	Diminuer la part modale de la voiture dans les déplacements quotidiens Faciliter et sécuriser les déplacements actifs Assurer la continuité des cheminements entre communes Améliorer la santé Réduction des GES
Etat d'avancement/prochaines étapes	Réponse à l'AAP : AVELO2 Sur l'aménagement de voies douces : des projets communaux
Partenaires associés et rôles	Région Bretagne - AOM Département Ille et Vilaine (Mobilités 2025) Association des usagers à prévoir Métropole Contrat de coopération

En cas de maitrisées d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
CCSMM	<u>Action de coordination, études préalables :</u> Schéma de voies douces (AAP Mont' à vélo)	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 64 000 € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à	60% ADEME CC Lauréate AAP Tous à vélo	Fin 2021 Lancement du marché 2 ^{ème} Trim 2022 Démarrage
CCSMM	Actions de promotion mobilités actives (à déterminer)	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		A l'issue du schéma
CCSMM	Contribution/partenariat contrat métropolitain « mobilités intelligentes »	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		Echéance du plan d'actions du contrat métropolitain
BOISGERVILLY	Rénovation de voirie d'agglomération avec création d'une liaison douce Rue du Bois Coudrais et Impasse de la Fée Viviane	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 250 000 € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à		2023-2024
BOISGERVILLY	Liaison Bourg – la Gare de Montauban de Bretagne	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 601 975.80 €HT		2024

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
		<input type="checkbox"/> Arrêtée à		
GAËL	Aménagement de rue avec des voies douces entre Gaël et Saint-Méen et vers Saint-Léry	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		
IRODOUER	Liaison douce entre le lieu-dit « La Herse » et l'entrée du bourg	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 50000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à		Fin 2022
LA CHAPELLE DU LOU DU LAC	Création cheminement doux en site propre (cyclistes/piétons)	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 80 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à	Amendes de police	2022
LANDUJAN	Réduction de la vitesse des véhicules venant de Bécherel, création d'une voie douce vers Montauban et vers Médréac	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 200 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à	DSIL Amendes de police Département	2023 ? après passage de la fibre
LE CROUAIIS	Liaison douce Le Crouais et Saint Méen-le-Grand (à l'étude – convention d'ingénierie avec le Département)	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		
MEDREAC	Raccordement de la voie verte au centre bourg	<input type="checkbox"/> Estimée à 150 000 €HT		2024

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
		<input type="checkbox"/> Arrêtée à		
MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	Création de liaisons douces vers les axes stratégiques de la commune	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		
MUËL	Réalisation d'un itinéraire vélo – voie verte V6 (axe Vitré–Camaret)	<input type="checkbox"/> Estimée à <input checked="" type="checkbox"/> Arrêtée à 267 380 € HT	Région Bretagne Etat plan Vélo Département (si inscrit au projet de territoire)	2022-2023
SAINT MALON SUR MEL	Aménagement bourg (dont voies piétonnes) redonner la place aux piétons, éviter l'utilisation de la voiture pour accéder aux commerces de proximité et aux structures publiques en redonnant de la lisibilité sur l'espace piéton	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 350 815 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à	DETR Département	
SAINT-MAUGAN	Voie douce bourg de Saint-Maugan – Bourg de Boisgervilly – Gare de Montauban	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		2024
SAINT-MEEN-LE-GRAND	Liaisons douces et voies cyclables en centre-ville pour relier les principaux équipements municipaux (complexe	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à	Etat	2022 à 2025

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	polyvalent, complexe sportif, bâtiment enfance jeunesse)			
SAINT PERN	Liaison inter-commune PLOUASNE—ST PERN (voie douce + vélo) sentier piétonnier de 850m + piste cyclable de 300m rue de Plouasne si la largeur de la chaussée le permet	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 15 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à		2022 (éventuellement reporté à 2023, en cours d'étude avec les partenaires publics (CEBR notamment / canalisations sous la voie)

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source	
1	- Nombre et kilomètres de voies créées	Evolution de la cartographie des voies douces	
2	- Diminution de la part modale de la voiture		
3	- Réduction de la pollution atmosphérique		
4	- Fréquentation des voies	Comptages ponctuels	

N°O1 -09	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet
Réduire la part modale de la voiture individuelle, réduire la part des déplacements carbonés	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input checked="" type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input checked="" type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input type="checkbox"/> Unique <input checked="" type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maitrises d'ouvrages	CCSMM Et ses communes
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	Etudes des mobilités AUDIAR : en moyenne 3,9 déplacements/jour/habitant avec une distance moyenne de 39 kilomètres pour
--------------------	---

	<p>une durée de 61 minutes Dépendance à la voiture individuelle Des aires de covoiturage sur le territoire</p>
Objet, caractéristique principales	<p>Soutien du déploiement des bornes de recharges électriques sur le territoire par le SDE Déploiement de nouvelles aires de covoiturages et de bornes de recharge électriques Communication et sensibilisation pour favoriser le covoiturage</p>
Objectifs attendus	<p>Favoriser le covoiturage Faciliter l'usage des véhicules électriques Faciliter les mobilités sur le territoire et en dehors Réduire l'autosolisme Diminuer GES</p>
Etat d'avancement/prochaines étapes	
Partenaires associés et rôles	Syndicat départemental d'Energie 35

En cas de maitrises d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
CCSMM	Coordination déploiement des bornes de recharges électriques sur le territoire par le SDE (SDRIVE) – Obj : 63 bornes de recharges installées à 2030	<input type="checkbox"/> Estimée à En attente du SDE pour le coût des travaux (environ 7000 € par borne, mais potentiellement pris en charge par le privé) <input type="checkbox"/> Arrêtée à	Schéma SDRIVE pris en charge par le SDE	De 2025 à 2030
Gaël	Aménagement de rues avec la création d'une aire de covoiturage et d'une borne de recharge électrique	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		
Landujan	Installation d'une borne de recharge de véhicules électriques	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à	SDE	2022

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source
1	Nombre de bornes électriques	
2	Nombre d'aires de covoiturable	
3		
4		

BROUILLON

N°OR1-10	<input type="checkbox"/> Fiche action <input checked="" type="checkbox"/> Fiche projet
Etude des potentialités d'une réouverture de la ligne ferroviaire la Brohinière-Mauron au transport voyageurs	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input checked="" type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input checked="" type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input type="checkbox"/> Unique <input checked="" type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maîtrises d'ouvrages	CCSMM Ploërmel Communauté
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	Fin de la circulation des trains voyageurs La Brohinière-Mauron depuis 1972 Réhabilitation de la ligne entre la Brohinière et St-Léry de Mauron en 2006-2007 en vue d'y développer du frêt
--------------------	---

	ferroviaire (contrat de plan 2006-2013) Expérimentation en partenariat avec Ploërmel Communauté d'une navette bus Mauron-Gaël-St-Méen vers Gare de Montauban (4 ^{ème} année) pour développer le report modal vers le train
Objet, caractéristique principales	Etude des potentialités d'une réouverture de la ligne ferroviaire La Brohinière-Mauron au transport voyageurs combiné transport marchandises
Objectifs attendus	Faciliter les mobilités pour tous Favoriser le report modal sur ferroviaire (en limitant les ruptures de charge/bus) Diminuer la dépendance à la voiture Diminuer GES
Etat d'avancement/prochaines étapes	Consultation Bureau études
Partenaires associés et rôles	Région Bretagne Ploërmel communauté Usagers SNCF

BROUILL

En cas de maitrises d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
CCSMM	Etude des potentialités d'une réouverture de la ligne ferroviaire La Brohinière-Mauron au transport voyageurs	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 50 000€ HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	Région 30%	Démarrage étude de potentialités en 2022
Ploërmel Communauté				

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source
1	- Livraison étude de potentiel	
2	-	
3	-	
4	-	

BROUILLON

N°OR1-11	<input type="checkbox"/> Fiche action <input checked="" type="checkbox"/> Fiche projet
Accompagner les entreprises dans la rénovation énergétique de leurs locaux	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input checked="" type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input checked="" type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input type="checkbox"/> Unique <input checked="" type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maitrises d'ouvrages	CCSMM Montfort Communauté CC de Brocéliande
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	Axe de la stratégie économique portée par les 3 EPCI Potentiel de rénovation identifié pour les locaux professionnels Réglementation petit tertiaire
--------------------	--

Objet, caractéristique principales	Incitation/Soutien des entreprises du territoire dans leur projets de rénovation
Objectifs attendus	Améliorer la performance énergétique pour limiter les consommations Diminuer les émissions de GES Améliorer le confort des locaux professionnels Mobiliser les entreprises dans les transitions
Etat d'avancement/prochaines étapes	
Partenaires associés et rôles	Entreprises du territoire Chambres consulaires

En cas de maîtrise d'ouvrage unique :

Enveloppe financière	A déterminer suivant mesures d'accompagnement mises en place (volet information ou volet information + incitation financière ?) <input type="checkbox"/> Estimée à XXX € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT
Financements attendus	
Echéance du projet	

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source	
1	- Nombre de locaux professionnels rénovés		
2	-		
3	-		
4	-		

N°OR1- 12	<input type="checkbox"/> Fiche action <input checked="" type="checkbox"/> Fiche projet
Plateforme multimodale de la Brohinière	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input checked="" type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input checked="" type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/> Unique <input type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maîtrises d'ouvrages	CCSMM
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	Un parc d'activité « La Brohinière » à Montauban de Bretagne d'envergure régionale, dont la vocation logistique est reconnue Une maîtrise foncière en bordure de voie ferrée Rennes St Brieuc immobilisé en vue du déploiement d'une plate-forme multimodale fret ferroviaire
--------------------	--

	Des études de faisabilité socio-économique et technique déjà réalisée en 2012
Objet, caractéristique principales	Actualisation des études
Objectifs attendus	Confirmer ou non le potentiel ferroviaire de cette zone d'activité Confirmer l'intérêt des partenaires institutionnels au projet Le cas échéant, libérer le foncier gelé
Etat d'avancement/prochaines étapes	
Partenaires associés et rôles	Etat Région Bretagne SNCF Chambres consulaires Entreprise de la logistique

En cas de maîtrise d'ouvrage unique :

Enveloppe financière	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à
Financements attendus	
Echéance du projet	Si intérêt des partenaires institutionnels : 2022 : recrutement bureau études – pour démarrage étude 2023

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source	
1	-		
2	-		
3	-		
4	-		

N°OR1- 13	<input type="checkbox"/> Fiche action <input checked="" type="checkbox"/> Fiche projet
Sensibiliser et mobiliser les entreprises du territoire et leurs salariés sur les pratiques de mobilité active ou décarbonée	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input checked="" type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input checked="" type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/> Unique <input type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maîtrises d'ouvrages	CCSMM
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	Axe de la stratégie économique portée par les 3 EPCI Un territoire économique riche. Plus de 8 000 emplois Près de 1300 entreprises au répertoire SIRENE
--------------------	--

Objet, caractéristique principales	<p>Actions de sensibilisation et communication aux pratiques de mobilité alternatives auprès des entreprises du territoire</p> <p>Conseils dans le déploiement des plans de déplacements professionnels</p>
Objectifs attendus	<p>Diminuer la part modale de la voiture dans les déplacements professionnels quotidiens</p> <p>Faciliter et sécuriser les déplacements actifs et collectifs</p> <p>Faciliter l'accès à l'emploi par des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle</p> <p>Diminuer GES</p> <p>Améliorer la qualité de vie et impact sur la santé</p> <p>Sobriété foncière : stabilisation des surfaces consacrées au stationnement dans les parcs d'activités</p>
Etat d'avancement/prochaines étapes	
Partenaires associés et rôles	<p>Entreprises</p> <p>Zone d'activités</p> <p>Salariés</p>

En cas de maîtrise d'ouvrage unique :

Enveloppe financière	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à
Financements attendus	
Echéance du projet	2022/2023

N°	Libellé	Source	
1	Nombre de plan de déplacements dans les entreprises du territoire		
2	Emissions de GES dues aux déplacements		

3	Stabilisation des surfaces de parkings	Permis de Construire en zones d'activités	
4	-		

BROUILLON

ORIENTATION 2

PRESERVER ET AMELIORER LE CADRE DE VIE ET LA QUALITE ENVIRONNEMENTALE DU TERRITOIRE

AMÉLIORER LA GESTION DE L'EAU /EAU POTABLE.....	2
AMÉLIORER LA GESTION DE L'EAU /EAUX USÉES ET PLUVIALES.....	4
ASSURER LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DES COURS D'EAU ET LEUR QUALITÉ.....	8
PRÉVENIR LES RISQUES NATURELS (INONDATIONS, INCENDIES, TEMPÈTES).....	12
RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS ET LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE.....	16
PRÉSERVER LES MILIEUX ET LA BIODIVERSITÉ.....	20
PRÉSERVER / GÉRER LA RESSOURCE BOIS.....	25
PRÉSERVER / GÉRER LE FONCIER.....	29
REVITALISER NOS CENTRE-BOURGS ET CENTRE-VILLES.....	35
PRÉSERVER LA RICHESSE DU PATRIMOINE BÂTI.....	40
SENSIBILISER/INFORMER.....	44

N°OR2-01	<input type="checkbox"/> Fiche action <input checked="" type="checkbox"/> Fiche projet
Améliorer la gestion de l'eau /eau potable	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input checked="" type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input checked="" type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/> Unique <input type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maitrises d'ouvrages	CCSMM
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	Un territoire quasi autonome sur son alimentation en eau potable 5 sites de production dont 1 nouvelle en fonction depuis 2021 2.3 millions m ³ produits Près de 11 000 abonnés Linéaire de réseau : 700 kms Indice linéaire de pertes : 0.67m ³ /j/km Réglementation qui se renforce sur critères de qualité de l'eau qui a conduit
--------------------	--

	à améliorer les filières de traitement notamment par un renouvellement plus rapide des charbons actifs
Objet, caractéristiques principales	Le rythme de renouvellement des canalisations d'alimentation en eau potable sur le périmètre de la CCSMM est déjà élevé, la CCSMM souhaite cependant accélérer son taux de renouvellement pour limiter les pertes et préserver la ressource. Une attention particulière sera portée au renouvellement des canalisations sur les secteurs où la qualité de l'eau pourrait être compromise (réglementation paramètre CVM)
Objectifs attendus	Diminution des pertes d'eau Préservation des captages Une eau de qualité distribuée sur l'ensemble du réseau
Etat d'avancement/prochaines étapes	
Partenaires associés et rôles	Agence de l'eau ARS Délégataire

En cas de maîtrise d'ouvrage unique :

Enveloppe financière	<input type="checkbox"/> Estimée à XXX € HT <input checked="" type="checkbox"/> Enveloppe actuelle annuelle consacrée au renouvellement réseau 1 000 000 € HT
Financements attendus	
Echéance du projet	

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source	
1	Augmentation taux renouvellement du réseau		
2	Diminution Indice linéaire de pertes		

3	Qualité de l'eau distribuée	Analyses au robinet	
---	-----------------------------	---------------------	--

N°OR2-02	<input type="checkbox"/> Fiche action <input checked="" type="checkbox"/> Fiche projet
Améliorer la gestion de l'eau /eaux usées et pluviales	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input checked="" type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input type="checkbox"/> Unique <input checked="" type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maitrises d'ouvrages	CCSMM, Communes de Montauban de Bretagne et d'Irodouër
Type	<input type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	Mauvaise qualité des masses d'eau en Ille-et-Vilaine Des stations d'épuration parfois vétustes Un réseau à renouveler Un transfert de compétence vers l'EPCI en 2026
Objet, caractéristique principales	
Objectifs attendus	Amélioration de la qualité des masses d'eau du territoire par une amélioration des rejets Supprimer les eaux pluviales en station
Etat d'avancement/prochaines étapes	Etudes Appels d'offres Travaux
Partenaires associés et rôles	

BROUILL

En cas de maitrises d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Médréac	Création d'une nouvelle station d'épuration et réhabilitation des réseaux d'assainissement collectif	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		2024
Montauban de Bretagne	Création d'une nouvelle station d'épuration	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		
Muël	Réhabilitation assainissement collectif	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		
Saint-Uniac	Redimensionnement du système d'assainissement communal	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 1 500 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à		2024

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source	
1	Amélioration de la qualité des rejets		
2			
3			
4			

N°OR2-03	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input checked="" type="checkbox"/> Fiche projet
----------	--

Assurer la continuité écologique des cours d'eau et leur qualité

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input checked="" type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input type="checkbox"/> Unique <input checked="" type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maîtrises d'ouvrages	CCSMM Communes de Montauban-de-Bretagne, Gaël, Muël, Irodouër, Saint-Méen-le-Grand, Saint Uniac
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	Directive cadre sur l'eau SDAGE SRADDET, contrats territoriaux de bassins versants avec des objectifs forts de reconquête de la qualité des masses
--------------------	---

	d'eau Compétence GEMAPI détenue par l'EPCI
Objet, caractéristique principales	Des travaux de reconquête des cours d'eau : suppression des étangs sur cours d'eau, Création/valorisation de zones humides, aménagement étangs existant
Objectifs attendus	Amélioration de l'état des cours Préservation de la biodiversité Sensibilisation de la population
Etat d'avancement/prochaines étapes	
Partenaires associés et rôles	Agence de l'eau Syndicats de bassin Police de l'eau

En cas de maîtrise d'ouvrage unique :

Enveloppe financière	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à
Financements attendus	
Echéance du projet	

En cas de maitrisées d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
CCSMM	<p>Plans d'action des contrats territoriaux milieux aquatiques : contrat territorial porté par syndicat du Meu</p> <p>Contrat territorial Rance 2020-2022 reste à charge CCSMM : 291 204 €</p>	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT		
Muël	Aménagement de l'étang	<input type="checkbox"/> Estimée à XXX € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	Partenariat avec le syndicat du Meu	
Saint Uniac	<p>Requalification des cours d'eau</p> <p>Avec le syndicat du bassin versant du Meu, reconquérir le milieu aquatique en recreant le lit naturel des cours d'eau de la commune.</p> <p>Créer des aménagements permettant d'amenuiser les risques d'inondation, en lien avec la qualité de l'eau attendue en rejet du système d'assainissement</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 30 000 € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	En attente de l'Agence de l'eau pour prétendre à un accompagnement financier	1 ^{er} trimestre 2022

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source
1	Nombre de retenues sur cours d'eau supprimées	
2		
3		
4		

BROUILLON

N°OR2-04	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet
Prévenir les risques naturels (inondations, incendies, tempêtes)	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input checked="" type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input type="checkbox"/> Unique <input checked="" type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maîtrises d'ouvrages	CCSMM, commune de Montauban de Bretagne
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	Compétence GEMAPI détenue par l'EPCI Une étude ralentissement des crues en cours sur le bassin versant du Meu
--------------------	--

Objet, caractéristique principales	Actualisation étude cout/bénéfice ouvrages de ralentissement des crues sur le Meu et mise en œuvre des préconisations de l'étude
Objectifs attendus	Protection de la population
Etat d'avancement/prochaines étapes	Protocole signé BE retenu Concertation communes concernées en amont et aval en cours
Partenaires associés et rôles	EPTB Vilaine Montfort communauté et CC de Brocéliande Police de l'eau Association d'aide aux sinistrés Représentants du monde agricole

En cas de maîtrise d'ouvrage unique :

Enveloppe financière	
Financements attendus	
Echéance du projet	

En cas de maitrises d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
CCSMM	Etude ralentissement des crues (échelle des 3 CC du Pays de Brocéliande)	<input checked="" type="checkbox"/> Etude Estimée à 200 000 €HT + 13 200€/an ingenierie Enveloppe financière pour la mise en œuvre des préconisations sera à estimer à l'issue de l'étude <input type="checkbox"/> Arrêtée à	PAPI	Fin étude 2022 Mise en œuvre des préconisations à la suite
Montauban de Bretagne	Gestion des eaux pluviales pour limiter les risques d'inondations	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source	
1	Nombre d'habitation protégées par la mise en œuvre des préconisations de l'étude		
2			
3			
4			

BROUILLON

N°OR2-05	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet
Réduire la production de déchets et lutter contre le gaspillage alimentaire	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input checked="" type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input type="checkbox"/> Unique <input checked="" type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maîtrises d'ouvrages	Communes Médréac et de Montauban de Bretagne
Type	<input type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	SMICTOM → Territoire économe en Ressources
Objet, caractéristique principales	Mise en œuvre de solutions permettant de réduire les déchets

Objectifs attendus	Réduire le gaspillage alimentaire en restauration scolaire Sensibiliser
Etat d'avancement/prochaines étapes	
Partenaires associés et rôles	SMICTOM

BROUILLON

En cas de maitrises d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Médréac	Restaurant scolaire : création d'une zone de compostage, mise en place d'une table de tri des déchets	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		2024-2025
Montauban de Bretagne	Mise en place d'un projet « zéro biodéchets »	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source	
1	Diminution des quantités de déchets collectées	SMICTOM	
2			
3			
4			

BROUILLON

N°OR2-06	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet
Préserver les milieux et la biodiversité	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input checked="" type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input type="checkbox"/> Unique <input checked="" type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maîtrises d'ouvrages	Communes de Gaël, Le Crouais, Montauban de Bretagne, Irodouër, Muël, Saint Maugan et Saint Méen le Grand
Type	<input type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	Un cadre de vie et des milieux à protéger Des transitions à engager dans nos manières d'entretenir ces espaces
Objet, caractéristique principales	Préservation, restauration de zones humides Mise en œuvre écopâturage

Objectifs attendus	Préservation des milieux et de la biodiversité Réduction des GES liés à l'entretien Sensibilisation du public
Etat d'avancement/prochaines étapes	
Partenaires associés et rôles	Agence de l'Eau ? Département

En cas de maîtrise d'ouvrage unique :

Enveloppe financière	<input type="checkbox"/> Estimée à XXX € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT
Financements attendus	
Echéance du projet	

En cas de maitrises d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Le Crouais	Projet d'éco-pâturage pour la station d'épuration	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 1 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à		2022-2023
Médréac	Projet éco-pâturage sur le site du Boisgesbert après l'effacement de l'étang	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		2022-2023
Montauban de Bretagne	Préserver restaurer les milieux humides, requalification du ruisseau et mise en valeur de la zone humide nord	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		
Muël	Aménagement de deux zones d'espaces naturels sensibles en lien avec le Département	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		
Saint Malon sur Mel	Aménagement centre-bourg volet paysager	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 26 259 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à	DETR Département	2022

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Saint Maugan	Réhabilitation des anciennes lagunes pour la création d'un jardin de la biodiversité	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		2024

BROUILLON



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source	
1	Surface de zones humides restaurées ou protégées		
2			
3			
4			

N°OR2-07	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet
Préserver / gérer la ressource bois	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input checked="" type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input type="checkbox"/>

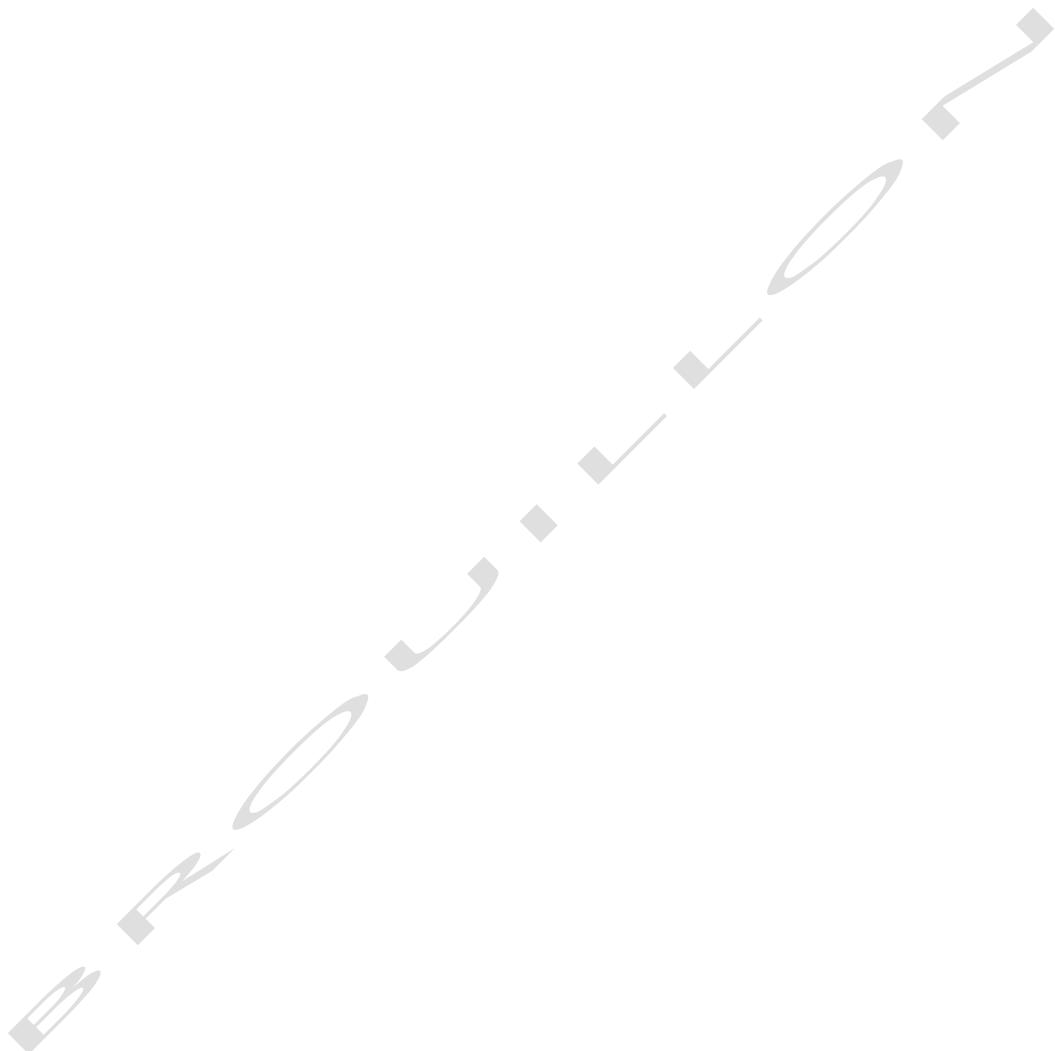
La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input type="checkbox"/> Unique <input checked="" type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maîtrises d'ouvrages	CCSMM, Landujan
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	Déploiement des programmes Breizh Bocage depuis plusieurs années sur le territoire Une ressource importante à gérer et préserver
Objet, caractéristique principales	Poursuite des programmes de préservation, reconstitution, et de gestion Organisation de la filière

Objectifs attendus	Maintien biodiversité Séquestration carbone Participation limitation des inondations Qualité de l'eau Gestion de la ressource
Etat d'avancement/prochaines étapes	
Partenaires associés et rôles	Breizh Bocage



En cas de maitrises d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
CCSMM/CC Brocéliande/Montfort communauté	PCAET filière bois	<input checked="" type="checkbox"/> Etude diagnostic estimée à 30 000 € <input type="checkbox"/> Arrêtée à		A compter 2022 si validation du plan d'actions PCAET, prévue fin d'année 2021
CCSMM	Poursuite des programmes Breizh bocage Travaux et animation, programmes de 2 ans, renouvelés.	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 25000 € de travaux environ, tous les 2 ans 1 ETP par an <input type="checkbox"/> Arrêtée à		Poursuite des programmes en cours et renouvellement
Landujan	Inciter la préservation du bocage et le renforcer pour protéger l'érosion et le captage de Tizon	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à	CDC (Breizh Bocage)	

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source	
1	Linéaire de haies/bocages reconstitué		
2			
3			
4			

N°OR2-08	<input type="checkbox"/> Fiche action <input checked="" type="checkbox"/> Fiche projet
Préserver / gérer le foncier	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input checked="" type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/> Unique <input type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maîtrises d'ouvrages	CCSMM Montfort Communauté (à confirmer) CC de Brocéliande (à confirmer)
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	Loi climat et résilience Zéro artificialisation nette SRADDET PLH La CCSMM a aménagé et gère aujourd'hui 9 parcs d'activités répartis sur l'ensemble du territoire communautaire.
--------------------	---

	<p>Le rythme de commercialisation s'est accéléré depuis 2018 (30 ha vendus entre 2018-2021 / 09 ha vendus entre 2012-2017). Aujourd'hui, 17 ha restent disponibles ce qui pose la question de l'offre foncière susceptible d'être proposée aux entreprises dans moins de 5 ans.</p> <p>La CCSMM ne dispose pas de la maîtrise du droit des sols : la compétence Urbanisme (ADS et PLU) appartient aux 17 communes du territoire. Le territoire est couvert par le SCOT du Pays de Brocéliande.</p> <p>En matière d'économie et d'emploi, la CCSMM, Montfort communauté et la communauté de communes de Brocéliande (à savoir les 3 EPCI qui couvrent le territoire de Brocéliande) sont engagés dans la mise en œuvre d'une stratégie commune</p>
Objet, caractéristique principales	<p>Formation, partage d'expérience Accompagnement méthodologique Etude potentiel de densification, de reconstruction «ville sur la ville», étude sur logements vacants ---</p> <p>S'inscrire dans une démarche commune et mutualisée pour renforcer la notoriété et le rôle de coordination des EPCI face aux différents acteurs de l'économie et de l'emploi et d'œuvrer dans un intérêt commun en faveur du développement et du renforcement de l'attractivité de leur territoire.</p> <p><u>PROJET DE SCHEMA DIRECTEUR DES ZAE</u> (étude d'ingénierie territoriale) Dans le cadre de la mise en œuvre et du développement de son projet de territoire, la CCSMM envisage de recourir à de l'ingénierie foncière : un accompagnement à la définition d'une stratégie foncière d'anticipation, à la construction d'un schéma directeur de ses zones d'activités économiques.</p>

Objectifs attendus	<p>Identification potentiel renouvellement urbain et logement vacant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la connaissance du tissu économique de l'EPCI, du contexte, des filières et des géographies au seins desquels il s'inscrit ; • Qualifier les perspectives et opportunités de développement économique des territoires en lien avec les tendances et éléments de prospective locale ou nationale : prise en compte des transitions (écologique, énergétique, numérique, démographique) réindustrialisation, renforcement de la métropolisation, transformation des modes de production et de consommation... • Préciser le positionnement économique du territoire, le partager avec les partenaires institutionnels locaux et identifier les besoins associés ; • Articuler le positionnement économique du territoire (actuel et futur) dans une réflexion d'aménagement d'ensemble prenant notamment en compte les questions de centralité, d'habitat, d'urbanisme, de mobilités et d'environnement ; • Evaluer le potentiel d'évolution/mutation/densification des zones d'activités économiques existantes en lien avec les filières existantes ; • Disposer d'une lisibilité croisée pour combiner développement économique/capacité d'accueil en logements, infrastructures..., partagée entre les différents acteurs, en tant que maître d'ouvrage ou à titre consultatif, intervenant dans l'élaboration des outils de planification PLUI/PLU voire SCOT (communes, EPCI, services de l'Etat, Pays). <p><u>Périmètre d'étude :</u></p> <p>➡ idéalement à l'échelle des 3 communautés de communes du</p>

	territoire de Brocéliande ; à minima à l'échelle de la communauté de communes Saint-Méen Montauban dans un premier temps.
Etat d'avancement/prochaines étapes	Prochaine étape : Délibérations des instances communautaires des 3 EPCI Rédaction du cahier des charges pour le recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de l'élaboration du schéma de zones
Partenaires associés et rôles	3 EPCI DDTM SCOT Chambres consulaires Futures entreprises

En cas de maîtrise d'ouvrage unique :

Enveloppe financière	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à
Financements attendus	
Echéance du projet	Formation 2022 Etudes 2022

En cas de maitrises d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
CCSMM	Formation accompagnement gestion du foncier, partage d'expérience	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à	Soutien ingénierie	2022
CCSMM	Schéma zones d'activités – schéma directeur des ZAE	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à	Sollicitation du guichet local de l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT),  soit pour la mise à disposition d'une ingénierie foncière,  soit pour le co-financement d'une ingénierie foncière.	2022

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source
1	Nombre participants formation	
2		
3		
4		

BROUILLON

N°OR2-09	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet	Revitaliser nos centre-bourgs et centre-villes
----------	---	--

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input checked="" type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input type="checkbox"/> Unique <input checked="" type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maitresses d'ouvrages	CCSMM, communes d'Irodoüë, Le Crouais, Saint Malon sur Mel, Saint Méen le Grand
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	<p>La préservation et le renforcement de la dynamique des centres-villes et centres-bourgs sont des orientations qui figurent dans le projet de territoire de la CCSMM depuis 2017.</p> <p>Il s'agit également d'une orientation forte intégré dans les différentes contractualisations</p> <p>Déploiement du dispositif petites villes de demain sur les 2 pôles de centralités</p> <p>Un PLH avec des orientations fortes sur le logement ancien et/ou vacant</p> <p>Appel à projet du Département sur la dynamisation des centres-bourgs</p>
Objet, caractéristique principales	<p>Réinvestir l'habitat de centres-bourgs</p> <p>Lutter contre la vacance commerciale.</p> <p>Relancer des dynamiques commerciales</p> <p>Faire des centres des lieux de vie et de rencontre</p> <p>Lutter contre le changement climatique et intégrer ses effets dans les aménagements</p>
Objectifs attendus	<p>Sobriété foncière</p> <p>Lutter contre l'évasion commerciale</p> <p>Limiter les déplacements</p>
Etat d'avancement/prochaines étapes	
Partenaires associés et rôles	

En cas de maitrisées d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
CCSMM	Petites Villes de Demain pour Montauban de Bretagne et Saint-Méen-le-Grand : <input checked="" type="checkbox"/> Poste chef.fe de projet	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 1 ETP sur 6 ans <input type="checkbox"/> Arrêtée à	ANAH et Banque des territoires	Convention signée mai 2021 2021-2026
	<input checked="" type="checkbox"/> Etudes	A déterminer		
	<input checked="" type="checkbox"/> Mise en œuvre des préconisations études	A déterminer		
Gaël	Aménagement rue de la Libération (volet paysager, cohérence de l'aménagement, sécurisation des routes et des piétons, préservation du cadre de vie des habitants, consultation des habitants, aire de covoiturage)	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 400 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à		2022
Gaël	Aménagement des rues Goupil et	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 280 000 €HT		2024

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	Moreau (volet paysager, lien social avec un espace de rassemblement, cohérence de l'aménagement, sécurisation des routes et des piétons)	<input type="checkbox"/> Arrêtée à		
Le Crouais	Réhabilitation du dernier commerce pour redynamiser le centre-bourg et offrir des services de proximité	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 250 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à	Subvention du Département au titre de l'appel à projet « redynamisation du centre-bourg »	2023
Médréac	Création d'un pass commerce : 2 locaux commerciaux (vitrines) à destination d'entrepreneurs qui souhaitent lancer leur entreprise et qui veulent tenter une première expérience en boutique avant d'aller plus loin dans la démarche entrepreneuriale	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 100 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à		2023
Saint-Malon-sur-Mel	Aménagement du bourg	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 158 810 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à	DET R Département	2022
Saint-Méen-le-Grand	Opération de revitalisation en centre-ville pour lutter contre la vacance commerciale	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à	Etat Programme « Petites Villes de Demain »	Opération en cours de définition dans le cadre du programme

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
				Petites Villes de Demain.

BROUILLON

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source	
1	Diminution de la vacance logement		
2	Diminution de la vacance commerciale		
3			
4			

N°OR2-10	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet
Préserver la richesse du patrimoine bâti	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input checked="" type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input type="checkbox"/>

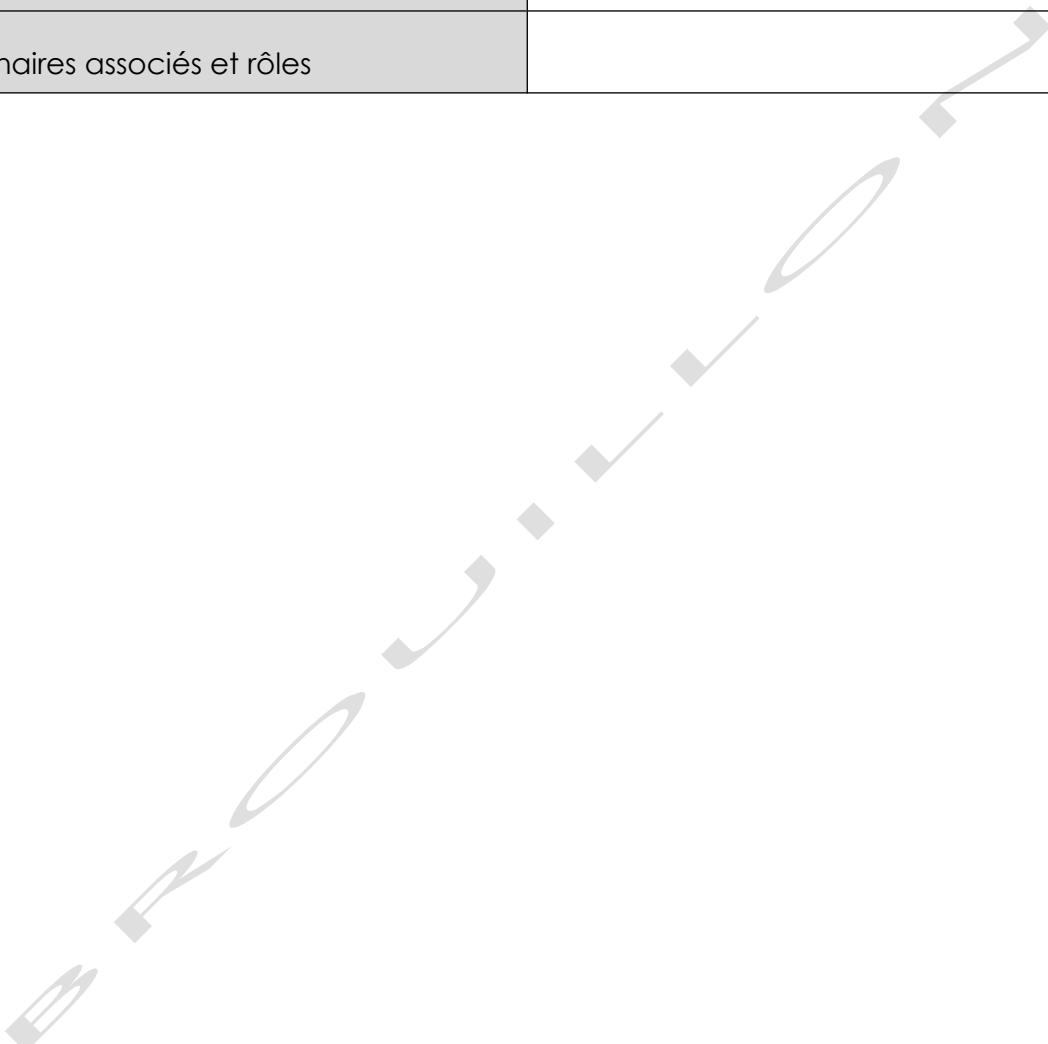
La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input type="checkbox"/> Unique <input checked="" type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maîtrises d'ouvrages	Communes d'Irodouër et de Saint-Méen-le-Grand
Type	<input type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	Des bâtiments ou autres éléments architecturaux vieillissants, à rénover, à préserver
Objet, caractéristique principales	Proposer des espaces publics qui soulignent la diversité des monuments et des éléments composant les centres-bourgs et qui font le patrimoine de

	l'histoire locale
Objectifs attendus	<p>Préserver la richesse du patrimoine mobilier et immobilier</p> <p>Redonner place dans la ville aux lieux de souvenirs (cimetière, nécropole) afin de leur conférer une valeur à la fois de mémoire et de recueillement mais aussi de beauté et d'émotion.</p>
Etat d'avancement/prochaines étapes	
Partenaires associés et rôles	



En cas de maitrises d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Irodouër	Préservation du patrimoine : projet de mise en sécurité et réhabilitation du presbytère	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 300 000 € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT		Mai 2022
Saint-Méen-le-Grand	Préservation du patrimoine historique : réhabilitation de la nécropole de la chapelle St Joseph	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 450 000 € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à XXX € HT	Etat Programme « Petites Villes de Demain » CD 35 : Subvention pour la préservation du patrimoine bâti	Fin des travaux Juillet 2023

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source	
1	Nombre de monuments restaurés / préservés		
2	Fréquentation du patrimoine préservé		
3			
4			

N°OR2 -11	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet
Sensibiliser/informer	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input checked="" type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/> Unique <input type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maîtrises d'ouvrages	CCSMM
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	Un PCAET arrêté en fin d'année 2021 qui prévoit un volet animation/sensibilisation de la population et des acteurs locaux à la lutte contre le changement climatique
--------------------	--

Objet, caractéristique principales	Mise en œuvre – volet sensibilisation du PCAET : festival de développement durable, animation public jeunes... Mise en place d'animations ponctuelles Mise en place de groupe de réflexions Déploiement d'actions collectives Création de support d'information
Objectifs attendus	Impliquer la population et les acteurs locaux
Etat d'avancement/prochaines étapes	
Partenaires associés et rôles	

En cas de maîtrise d'ouvrage unique :

Enveloppe financière	Inscription au CRTE à titre indicatif
Financements attendus	Pas de financement attendu
Echéance du projet	

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source	
1	Nombre de participants aux animations		
2			
3			
4			



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

ORIENTATION 3

AMELIORER LA QUALITE DE VIE ET FAVORISER L'EGALITE DES CHANCES

GARANTIR UNE OFFRE LOCALE DE SOINS EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS.....	2
FAVORISER LE LIEN SOCIAL ET PRÉSERVER LA SANTÉ PAR LE DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, CULTURELS ET DE LOISIRS /FACILITER L'ACCÈS AUX ACTIVITÉS PHYSIQUES.....	6
FAVORISER LE LIEN SOCIAL ET PRÉSERVER LA SANTÉ PAR LE DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, CULTURELS ET DE LOISIRS /METTRE EN PLACE DES ESPACES DE VIE ET DE RENCONTRE : TIERS LIEU, MAISON DES ASSOCIATIONS, AIRE DE JEUX.....	11
GARANTIR UNE OFFRE DE SERVICES PUBLICS EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS (TOUT AU LONG DU PARCOURS DE VIE) / SOUTENIR LES FAMILLES ET LA PARENTALITÉ.....	16
GARANTIR UNE OFFRE DE SERVICES PUBLICS EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS (TOUT AU LONG DU PARCOURS DE VIE) /ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX SERVICES.....	21
DÉVELOPPER L'HABITAT SOLIDAIRE.....	23

N°OR3-01	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet
Garantir une offre locale de soins en adéquation avec les besoins	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input checked="" type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input type="checkbox"/> Unique <input checked="" type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maîtrises d'ouvrages	Communes d'Irodouër et de St Méen le Grand
Type	<input type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	La CCSMM est classée en situation moins favorable pour l'accès aux services de santé et du social (SDAASP 2017) 16 médecins généralistes sur le territoire soit 6,1 % habitants (8.8% en France) La ville de St Méen a une population âgée pouvant nécessiter davantage de
--------------------	--

	<p>services de santé de proximité que les populations plus jeunes.</p> <p>La commune de St Méen dispose d'un hôpital + souhaite construire une nouvelle résidence autonomie en centre-ville</p> <p>Un Contrat Local de Santé à l'échelle du Pays de Brocéliande évalué en 2021</p>
Objet, caractéristique principales	<p>Réhabilitation de la maison de santé sur St Méen (2^{ème} commune du territoire en nb habitants) et construction d'une maison de santé sur Irodouër (3^{ème} commune du territoire en nb habitants)</p>
Objectifs attendus	<p>Améliorer les conditions d'accueil des patients, faciliter leur prise en charge, faciliter l'exercice des fonctions médicales et paramédicales grâce au travail en réseau, favoriser la venue des professionnels de santé sur le territoire</p> <p>Favoriser l'égal accès aux soins, améliorer la qualité de vie</p> <p>Limiter les déplacements</p>
Etat d'avancement/prochaines étapes	
Partenaires associés et rôles	<p>Professionnels de santé : parties prenantes du projet de santé à établir</p> <p>ARS : parties prenantes du projet de santé à établir</p> <p>Département : politique sectorielle santé</p> <p>Pays de Brocéliande : contrat local de santé</p>

En cas de maitrisées d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Irodouër	Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire pour maintenir et développer l'offre de santé	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 2 500 000 € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à	Etat	Janvier 2022 à septembre 2024
St Méen le Grand	Construction d'une nouvelle maison de santé pluridisciplinaire pour conforter le pôle santé	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 2 500 000 € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à	Etat : DSIL / DETR Programme « Petites Villes de Demain »	Septembre 2021 à Septembre 2024

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source
1	Nb de professionnels de santé accueillis	
2		
3		
4		

BROUILLON

N°OR3 -02	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet
Favoriser le lien social et préserver la santé par le développement des équipements sportifs, culturels et de loisirs /faciliter l'accès aux activités physiques	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input checked="" type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input type="checkbox"/> Unique <input checked="" type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maîtrises d'ouvrages	Communes de Montauban-de-Bretagne, Irodouër, Saint-Méen-le-Grand
Type	<input type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	Le territoire est plutôt bien doté en équipements sportifs mais plus de la moitié ne sont pas en accès libre. Dans l'ensemble, le territoire a une population plutôt jeune (22% de la
--------------------	---

	population a moins de 15 ans ; 37% de la population a moins de 30 ans) Service jeunesse communautaire plutôt bien identifié Labellisation de communes « Terre de jeux 2024 » (St Méen, Irodouër)
Objet, caractéristique principales	Création d'une offre sportive de plein air, en libre accès, plutôt à destination des jeunes
Objectifs attendus	Favoriser le lien social, l'autonomie des jeunes, la pratique du sport pour tous
Contribution à orientation du CRTE	Lien social, égal accès au sport, maintien en santé de la population
Etat d'avancement/prochaines étapes	
Partenaires associés et rôles	

En cas de maitrisées d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Irodouër	Réalisation d'un espace ludique et sportif intergénérationnel inclusif (city stade, pumptrack, skatepark, streetpark, parcours de santé)	<input type="checkbox"/> Estimée à <input checked="" type="checkbox"/> Arrêtée à 381 000 € HT		Juillet 2022
Le Crouais	Réalisation d'un city stade	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 50 000 € HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à	DETR FDC CCSMM FST	2023-2024
Médréac	Aménagement de la vallée avec cheminement et parcours sportif	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		2025-2026
Montauban de Bretagne	Réalisation d'un city stade	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		
Montauban de Bretagne	Réalisation d'un terrain de football	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	synthétique			
Saint Méen le Grand	Réalisation d'un city stade	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 80 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à	Etat	

BROUILL

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source
1	Fréquentation des structures	
2		
3		
4		

BROUILLON

N°OR3 -03	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet
Favoriser le lien social et préserver la santé par le développement des équipements sportifs, culturels et de loisirs /mettre en place des espaces de vie et de rencontre : tiers lieu, maison des associations, aire de jeux	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input checked="" type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input type="checkbox"/> Unique <input checked="" type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maîtrises d'ouvrages	Communes de Saint-Maugan, Saint-Malon-sur-Mel, Irodouër, Saint-Méen-le-Grand
Type	<input type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	Des communes bien dotées en bibliothèques/médiathèques dont mise en réseau en cours Nombreuses associations sur le territoire (32 créées entre 2018 et 2020) Manifestations culturelles grand public programmées plutôt par le privé (associations, bars...) alors que les actions communautaires sont plutôt axées petite enfance/jeunesse 2 cinémas
Objet, caractéristique principales	Mettre en place des espaces de vie et de partage pour favoriser les dynamiques sociales et culturelles : tiers lieux, maison des associations, aires de jeux
Objectifs attendus	Favoriser le lien social Développement des initiatives citoyennes Identification et utilisation des lieux de rencontre par les habitants Dynamiser les centre-bourgs Mise en place d'actions culturelles grand public Lien social Amélioration de la qualité de vie Favoriser l'accès à la culture
Etat d'avancement/prochaines étapes	
Partenaires associés et rôles	

En cas de maitrisées d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Médréac	Aires de jeux multiâge	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 50 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à		2023
Saint Malon sur Mel	Aire de jeux multiâge	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 60 463 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à	DETR Département	2022-2023
Saint Maugan	Achat et rénovation d'un bâtiment de centre-bourg pour la création d'un tiers-lieu (et des logements locatifs = OR3-06)	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 160000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à	FST (Département)	2022 (étude d'aménagement global)
Saint Méen le Grand	Travaux de transformation et rénovation thermique /énergétique du bâtiment administratif Agrial en Maison des associations	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 500 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à	Etat DETR/DSIL CD 35 Fonds d'Urgence – soutien aux projets locaux pour la transition et la vie sociale Région Subvention « Bien Vivre partout	Septembre 2021 à Février 2023

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
			en Bretagne Europe – Fonds LEADER CEE	

BROUILLON



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source
1	Nb de manifestations	
2	Fréquentation des structures	
3	Nb d'initiatives citoyennes	
4		

N°OR3-04	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet
Garantir une offre de services publics en adéquation avec les besoins (tout au long du parcours de vie) / soutenir les familles et la parentalité	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input checked="" type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input type="checkbox"/> Unique <input checked="" type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maitrises d'ouvrages	CCSMM, communes d'Irodouër, de Boisgervilly, de Saint-Méen-le-Grand
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	34% des ménages sont des couples avec enfants Augmentation de 14% entre 2012 et 2016
--------------------	---

	<p>du nb de familles monoparentales (7% des ménages)</p> <p>Taux de bi-activité supérieurs aux moyennes départementales (69% avec enfants de 0 à 2 ans)</p> <p>4 maisons de l'enfance communautaires pour 76 places</p> <p>680 places en garde individuelle chez 162 ASSMAT dont 24% âgés de plus de 5 ans</p>
Objet, caractéristique principales	<p>Réhabilitation et/ou extension d'écoles, d'ALSH, de restaurant scolaire, création d'une Maison d'assistants maternels</p>
Objectifs attendus	<p>Améliorer les services à destination de la petite enfance pour soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants</p> <p>Egal accès à l'éducation et à l'éveil</p> <p>Faciliter le quotidien des ménages avec enfants</p> <p>Diminuer les écarts sociaux/de niveau de vie en favorisant la mixité sociale</p> <p>Egal accès aux services</p> <p>Education et jeunesse</p> <p>Améliorer la qualité de vie</p> <p>Favoriser l'égalité des chances</p>
Etat d'avancement/prochaines étapes	
Partenaires associés et rôles	<p>CAF – Plan de relance</p> <p>Département</p>

En cas de maitrisées d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
CCSMM	Renforcement de l'offre de garde petite enfance	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à Ratio coût invit/place (hors subvention) : 55 000 € ht coût fonct/place*/an : 16 000 € (hors subvention) *en moyenne 1 place est occupée par 3.2 enfant	Caf Département	
Boisgervilly	Extension de l'école publique	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 1 053 595 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à	DETR 140 000 €	2021-2022
Quédillac	Aménagement MAM dans un local existant (travaux mises aux normes, rénovation énergétique et adaptation à activité) 2 assistantes maternelles mobilisées sur le projet	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 40 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à		Avril 2022

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Saint Méen le Grand	Réhabilitation et rénovation thermique du bâtiment ALSH Les Dauphins	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 600 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à	DETR/DSIL CD 35 Fonds d'Urgence – soutien aux projets locaux pour la transition et la vie sociale Région Subvention « Bien Vivre partout en Bretagne CAF CEE	Octobre 2021 à Février 2023

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source	
1	Fréquentation des établissements		
2	Taux de couverture garde d'enfants en bas âge		
3			
4			

N°OR3- 05	<input type="checkbox"/> Fiche action <input checked="" type="checkbox"/> Fiche projet
Garantir une offre de services publics en adéquation avec les besoins (tout au long du parcours de vie) /égalité d'accès aux services	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input checked="" type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input type="checkbox"/> Unique <input checked="" type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maîtrises d'ouvrages	CCSMM, commune d'Irodouër
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	La CCSMM est lauréate d'un appel à projet Egalité f/h de la Région. A ce titre, elle bénéficie d'un accompagnement
--------------------	--

	dans la définition de ses politiques publiques
Objet, caractéristique principales	Actions à déterminer dans le cadre de l'accompagnement égalité f/h dans les politiques publiques
Objectifs attendus	Favoriser l'égalité h/f Préserver l'équilibre vie privée/vie professionnelle pour tous Egalité des chances Qualité de vie Accompagner les transitions
Etat d'avancement/prochaines étapes	
Partenaires associés et rôles	

En cas de maîtrise d'ouvrage unique :

Enveloppe financière	<input type="checkbox"/> Estimée à Actions à déterminer dans le cadre de l'accompagnement égalité F/H dans les politiques publiques <input type="checkbox"/> Arrêtée à
Financements attendus	
Echéance du projet	

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source	
1			
2			
3			
4			

N°OR3-06	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet
----------	---

Développer l'habitat solidaire

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input checked="" type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input type="checkbox"/> Unique <input checked="" type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maitrises d'ouvrages	Communes d'Irodouër, de Saint-Maugan et de Saint-Méen-le-Grand
Type	<input type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	Programme local de l'habitat en cours 8,5% de logements vacants (taux supérieur à la moyenne départementale) mais en baisse Dynamique de construction contrastée selon les communes (liée à la distance avec la RN)
--------------------	---

	Diminution de l'offre locative sociale Un PLH en cours avec des orientations fortes sur le logement ancien et/ou vacant et sur l'offre locative sociale
Objet, caractéristique principales	Constructions d'habitations partagées et de résidence autonomie
Objectifs attendus	Favoriser le lien social et intergénérationnel, la mixité sociale, mutualiser les équipements des ménages Favoriser et maintenir l'autonomie des personnes âgées et porteuses de handicap Densifier et dynamiser les centre-bourgs Limiter la consommation foncière
Contribution à orientation du CRTE	Développer l'habitat solidaire Améliorer la qualité de vie
Etat d'avancement/prochaines étapes	
Partenaires associés et rôles	

En cas de maitrises d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
CCSMM	<u>Schémas – documents stratégiques</u> Evaluation PLH en 2022, et le cas échéant rédaction d'un nouveau PLH Etude pré -opérationnelle OPAH classique – 17 communes OPAH RU sur les centralités dans le cadre du programme petites villes de demain	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à	ANAH Département	2022
Médréac	Rénovation bâti ancien en centre bourg en logements sociaux	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 500 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à		2023
Saint Maugan	Achat et rénovation d'un bâtiment de centre-bourg pour la création de logements locatifs communaux (et un tiers lieu = OR3-03)	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 180 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à	FST (Département)	2022 (étude d'aménagement global)

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
St Méen le Grand	Construction d'une nouvelle résidence autonomie en centre-ville	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 5 600 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à	DETR/DSIL Département : Dotation d'aide à l'investissement (DSIS) Communauté de Communes Saint Méen – Montauban : dotation à l'amélioration de l'Habitat	Livraison fin 2023



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source
1	Nb de constructions	
2	Nb de ménages accueillis	
3	Nb d'équipements mutualisés	
4		

ORIENTATION 4

ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS ET LES USAGES NUMÉRIQUES

DÉPLOIEMENT DU PROJET BRETAGNE TRÈS HAUT DÉBIT	2
DÉPLOIER LA E-ADMINISTRATION.....	4
ACCOMPAGNER LES USAGES NUMÉRIQUES.....	9
LUTTER CONTRE LA CYBER MALVEILLANCE.....	13
TENDRE VERS UN NUMÉRIQUE PLUS RESPONSABLE.....	15

PRO

N°OR4-01	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet
Déploiement du projet Bretagne Très Haut Débit	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input checked="" type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/> Unique <input type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maîtrises d'ouvrages	CCSMM
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	Des usages en augmentation Inégalités d'accès au numérique sur le territoire Plus de 14 000 locaux à raccorder
Objet, caractéristique principales	Déploiement de la fibre optique sur tout le territoire Installation des infrastructures et

	équipements
Objectifs attendus	Améliorer l'accès au numérique Favoriser les nouveaux usages Limiter la fracture numérique Développer de nouveaux services en ligne Cohésion territoriale Qualité de vie Transition numérique
Etat d'avancement/prochaines étapes	
Partenaires associés et rôles	Union Européenne Etat Megalis Bretagne

En cas de maîtrise d'ouvrage unique :

Enveloppe financière	<input type="checkbox"/> Estimée à <input checked="" type="checkbox"/> Arrêtée à 4,17 M € HT (13 398 prises x 308 € par prise)
Financements attendus	Participation de la CCSMM pour un tiers du coût
Echéance du projet	

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source	
1	Taux de couverture par le THD		
2	Nombre de locaux raccordables au THD		
3	-		
4	-		

N°OR4-02	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet
Déployer la e-administration	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input checked="" type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input type="checkbox"/> Unique <input checked="" type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maitrises d'ouvrages	CCSMM, communes de Gaël et de Saint Uniac
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	Déploiement de la e-administration
Objet, caractéristique principales	Déployer l'accès numérique aux services et offres des collectivités locales

Objectifs attendus	Limiter les déplacements pour le public familier des démarches numériques
Etat d'avancement/prochaines étapes	
Partenaires associés et rôles	

PROJET

En cas de maitrises d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
CCSMM	<p>Portail urbanisme, dématérialisation de l'ADS : A compter du 1er janvier 2022,</p> <ul style="list-style-type: none"> • toutes les communes devront être en capacité de recevoir des demandes d'autorisation d'urbanisme (DAU) par voie électronique. L'article L.112-8 du code des relations entre le public et l'administration permet aux pétitionnaires de saisir l'administration de manière dématérialisée selon différentes modalités (courriel, formulaire de contact, usage d'un télé service, etc.) et dans le respect du cadre juridique général ; • de plus, les communes de plus de 3 500 habitants, avec leur centre 	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 20 855 € ht d'investissement + 9 103,50 €ht/an de fonctionnement 13 255 € de formation <input type="checkbox"/> Arrêtée à	ETAT Plan France Relance Fonds Transformation numérique des collectivités territoriales : 16 000 €	Lancement officiel – décembre 2021

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
	<p>instructeur, devront, quant à elles, disposer d'une téléprocédure spécifique leur permettant de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les DAU (art. L. 423-3 du Code de l'urbanisme, issu de la loi ELAN dans son art. 62).</p> <p>La CCSMM, Montfort Communauté, la Communauté de communes de Brocéliande, les communes de Montauban-de-Bretagne et de Saint-Méen-le-Grand, se sont engagés début 2020, à déployer une solution dématérialisée pour l'instruction du droit des sols et un guichet numérique pour la réception et la gestion des actes d'urbanisme</p>			
Gaël	Déployer la e-administration	<input type="checkbox"/> Estimée à 50 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à		2021 : lancement du travail collaboratif 2022 : acquisition et mise en place du moyen retenu

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
St Uniac	Mutualisation du portail famille avec la communauté de communes	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 20 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à		Dès que possible pour une simplification des démarches familles et agents

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source
1	Nombre de connections	
2		
3		
4		

BROUILLON

N°OR4-03	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet
Accompagner les usages numériques	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input checked="" type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input checked="" type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input type="checkbox"/> Unique <input checked="" type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maitrises d'ouvrages	CCSMM, communes d'Irodouër et de Landujan
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	Freins et appréhension au numérique Besoins de certains habitants pour réaliser des démarches en ligne Des initiatives existantes (médiathèques, asso...) à soutenir et favoriser
--------------------	---

Objet, caractéristique principales	Favoriser l'accès au numérique pour tous les habitants de CCSMM Proposer des services de conseil numérique avec France Service Favoriser le déploiement du dispositif Aidant Connect
Objectifs attendus	Lutter contre la fracture numérique Favoriser l'accès pour tous aux services et aux droits Développer l'autonomie des personnes Cohésion territoriale Egalité des chances : limiter le non recours au droit Accompagner la transition numérique
Etat d'avancement/prochaines étapes	
Partenaires associés et rôles	Opérateurs et partenaires France Service Maison France Service

En cas de maitrisées d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
CCSMM	CCSMM : fracture numérique France service conseiller numérique + Aidants connect	<input type="checkbox"/> Estimée à <input checked="" type="checkbox"/> Arrêtée à 1 Etp		Réalisé
Irodouër	Mise en place d'un espace numérique avec mise à disposition d'ordinateurs et accès internet dans le cadre du projet de rénovation de la mairie	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		
Landujan	Initier les seniors au numérique (médiathèque)	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source	
1	Nombre de personnes formées au numérique		
2	Nombre d'ateliers de sensibilisation et d'appropriation		
3			
4			

N°OR4-04	<input type="checkbox"/> Fiche action <input checked="" type="checkbox"/> Fiche projet
Lutter contre la cyber malveillance	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input checked="" type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input checked="" type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/> Unique <input type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maîtrises d'ouvrages	CCSMM
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	Application du RGS et du RGPD Prise en compte du risque numérique Dans le cadre de l'opération « Transformation numérique de l'Etat et des territoires » du plan France Relance, un volet cybersécurité a été confié à l'ANSSI. L'objectif de ce dispositif est de renforcer la sécurité des administrations
--------------------	--

	et des collectivités tout en dynamisant l'écosystème des industriels français.
Objet, caractéristique principales	Mettre en place des actions de cybersécurité au sein de CCSMM et ses communes Sensibiliser l'ensemble des acteurs aux bonnes pratiques de sécurité numérique pour accroître la vigilance
Objectifs attendus	Diminuer les cyberattaques Protéger les données des usagers Favoriser l'efficience des services Favoriser la confiance numérique
Contribution à orientation du CRTE	Transition numérique
Etat d'avancement/prochaines étapes	
Partenaires associés et rôles	ANSSI

En cas de maîtrise d'ouvrage unique :

Enveloppe financière	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à
Financements attendus	
Echéance du projet	En cours Accord ANSSI sur pré-diagnostic et lancement obtenu

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source	
1	- Nombre de cyberattaques		
2	- Nombre de personnes sensibilisées		
3	-		
4	-		

BROUILLON

N°OR4-05	<input type="checkbox"/> Fiche action <input checked="" type="checkbox"/> Fiche projet
Tendre vers un numérique plus responsable	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input checked="" type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input checked="" type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input checked="" type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/> Unique <input type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maîtrises d'ouvrages	CCSMM
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	Objectif du PCAET qui doit être validé en fin d'année 2021 Impacts du numérique sur les transitions
Objet, caractéristique principales	Mettre en place des mesures en faveur du numérique responsable : <ul style="list-style-type: none"> - Eco-conception - Accessibilité des services - Protection des données

	<ul style="list-style-type: none"> - Egalité dans les emplois du numérique - Des pratiques et usages responsables
Objectifs attendus	<p>Limiter l'impact écologique du numérique</p> <p>Faire du numérique un levier d'égalité des chances et de cohésion</p> <p>Développer l'autonomie des personnes</p>
Contribution à orientation du CRTE	<p>Cohésion territoriale</p> <p>Egalité des chances</p> <p>Transition numérique</p> <p>Lutte contre le changement climatique</p>
Etat d'avancement/prochaines étapes	
Partenaires associés et rôles	Entreprises

En cas de maîtrise d'ouvrage unique :

Enveloppe financière	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à
Financements attendus	
Echéance du projet	2023/2024

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source	
1	- Nombre de projets de numérique responsable		
2	-		
3	-		
4	-		

ORIENTATION 5

FAVORISER LES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

ACTION PCAET : MISE EN PLACE DE BAUX RURAUX ENVIRONNEMENTAUX SUR LES PÉRIMÈTRES DE CAPTAGES DES EAUX.....	2
SOUTIEN AUX MUTATIONS DU MONDE AGRICOLE	5
DÉPLOYER LA GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES.....	9
FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE SUR LE TERRITOIRE.....	12
TOURISME RESPONSABLE.....	16

N°OR5 -01	<input type="checkbox"/> Fiche action <input checked="" type="checkbox"/> Fiche projet
ACTION PCAET : Mise en place de Baux Ruraux Environnementaux sur les périmètres de captages des eaux	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input checked="" type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input checked="" type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/> Unique <input type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maîtrises d'ouvrages	CCSMM
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	Un territoire quasi autonome sur son alimentation en eau potable 5 sites de production dont 1 nouvelle en fonction depuis 2021 2.3 millions m ³ produits Près de 11 000 abonnés
--------------------	---

	<p>Linéaire de réseau : 700 kms Indice linéaire de pertes : 0.67m³/j/km Secteur agroalimentaire important Réglementation qui se renforce sur critères de qualité de l'eau qui a conduit à améliorer les filières de traitement notamment par un renouvellement plus rapide des charbons actifs</p>
Objet, caractéristique principales	<p>La CCSMM envisage parallèlement, de se doter d'un droit de préemption et au fil des opportunités d'obtenir la maîtrise foncière dans les périmètres de captages avec mise en place de baux ruraux environnementaux</p>
Objectifs attendus	<p>Participation à atteinte objectifs directive cadre sur l'eau – bon état des masses d'eau Amélioration de la qualité de l'eau Préservation santé Accompagnement au changement de pratiques agricoles</p>
Contribution à orientation du CRTE	Qualité environnementale / eau
Etat d'avancement/prochaines étapes	Création d'un COPIL (élu, monde agricole, SAFER et autre... avec la commission petit et grand cycle de l'eau)
Partenaires associés et rôles	<p>Agence de l'eau ARS Délégataire Chambre agriculture et/ou représentant du monde agricole</p>

En cas de maîtrise d'ouvrage unique :

Enveloppe financière	<input type="checkbox"/> Estimée à Coût des acquisitions foncières - Réf prix terre agricole 0.53 €/m ² <input type="checkbox"/> Arrêtée à
Financements attendus	
Echéance du projet	Mise en place du droit de préemption 2022 Plusieurs années : long terme

PROJET

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source	
1	- Amélioration qualité eau	Analyses	
2	- Surface en propriété dans les zones de captages d'eau		
3	- Nombre de baux ruraux environnementaux		
4	-		

PROJET

N°OR5-02	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet
Soutien aux mutations du monde agricole	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input checked="" type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input checked="" type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input checked="" type="checkbox"/> Unique <input type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maîtrises d'ouvrages	CCSMM
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

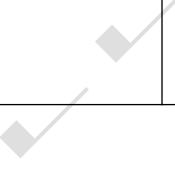
Description de l'action, du projet

Contexte du projet	Plan d'action PCAET Selon le diagnostic du PCAET, 63% des émissions de GES émis sur la CCSMM provenait de l'agriculture
Objet, caractéristique principales	Accompagnement des agriculteurs dans le changement des pratiques La CCSMM déploie un dispositif financier pour favoriser l'installation des jeunes agriculteurs. Dans le cadre de la mise en œuvre de son PCAET, elle envisage d'expérimenter, sous forme d'une bonification l'eco-conditionnalité de cette aide. Parallèlement elle envisage la mise en place de dispositifs d'incitation à la transition et un dispositif d'accompagnement à la transmission favorisant les modifications de pratiques au moment de la transmission
Objectifs attendus	Favoriser une alimentation de qualité Améliorer la qualité de l'eau Favoriser la consommation locale Favoriser les transitions agricoles Maintenir la biodiversité et la pluralité des cultures (en limitant les agrandissements)
Contribution à orientation du CRTE	Transition économique Qualité environnementale
Etat d'avancement/prochaines étapes	Janvier 2022 -> renouvellement de la convention qui indiquera la nouvelle aide bonifiée
Partenaires associés et rôles	Agriculteurs

En cas de maitrises d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
CCSMM	PCAET : Soutien à la réalisation de diagnostic d'exploitation favorisant les transitions agro-environnementales	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 300 000 € HT sur les 3 ans à venir : 100 000 € / an <input type="checkbox"/> Arrêtée à	CCSMM Chambre agriculture, CIVAM ...	Validation PCAET fin 2021 Modifications des dispositifs d'aides début 2022 Formalisation des partenariats début 2022
CCSMM	PCAET : Aide à l'installation en agriculture, bonification de cette aide en fonction de critères environnementaux et soutien à la transition	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 300 000 € HT sur les 3 ans à venir : 100 000 € / an <input type="checkbox"/> Arrêtée à		2022 / 2024

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source	
1	- Nombre d'aides bonifiées attribuées		
2	- Nombre de transmissions accompagnées		
3	Nombre d'agriculteurs soutenus -		
4	Part de la production agricole biologique -		

N°OR5-03	<input type="checkbox"/> Fiche action <input checked="" type="checkbox"/> Fiche projet
Déployer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input checked="" type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input checked="" type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input type="checkbox"/> Unique <input checked="" type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maîtrises d'ouvrages	CCSMM Montfort communauté CC de Brocéliande
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	Des métiers en tension sur notre territoire Des actions portées par les collectivités pour accompagner les transitions qui risquent de renforcer les tensions sur ces mêmes secteurs d'activités
--------------------	---

	<p>Pénuries de candidats dans certains secteurs de la construction Des actions portées par les collectivités pour accompagner les transitions qui risquent de renforcer les tensions sur ces mêmes secteurs d'activités (SPPEH, OPAH...)</p>
Objet, caractéristique principales	<p>Préparer les métiers de demain Adapter les formations à ces enjeux Faciliter la reconversion professionnelle Contribuer au développement de formations pour les métiers de la construction Mettre en relation les entreprises et les candidats</p>
Objectifs attendus	<p>Accompagner la transition du monde économique Egalité des chances Accompagner la montée en compétences des métiers de la construction Répondre aux problématiques de recrutement des entreprises Favoriser l'accès à l'emploi sur le territoire</p>
Contribution aux orientations du du CRTE	<p>Lutte contre le changement climatique Egalité des chances</p>
Etat d'avancement/prochaines étapes	
Partenaires associés et rôles	<p>Dans le cadre de la stratégie économique portée par les 3 EPCI du Pays de Brocéliande Région Bretagne Les organismes et partenaires de formation/insertion Représentants monde économique We Ker Pôle Emploi PAE Info jeunesse</p>

En cas de maîtrise d'ouvrage unique :

Enveloppe financière	Inscription au CRTE à titre informatif
Financements attendus	Pas de financement attendu

Echéance du projet

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source	
1	Nombre de personnes formées		
2	Nombre d'emplois créés dans le secteur de la construction		
3			
4			

N°OR5-04	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet
Favoriser l'économie circulaire sur le territoire	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input checked="" type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input checked="" type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input type="checkbox"/> Unique <input checked="" type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maîtrises d'ouvrages	CCSMM Montauban-de-Bretagne, Landajan
Type	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	Loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire Appel à projet « Territoire Economie en Ressources »
--------------------	--

Objet, caractéristique principales	Recrutement d'un chargé de mission économie circulaire en mutualisation avec Montfort Communauté et la Communauté de Communes de Brocéliande Mise en place d'un schéma de l'économie circulaire Mise en place d'actions en faveur de l'économie circulaire
Objectifs attendus	Favoriser les mutualisations pour transformer les déchets en ressources Réduire les déchets
Contribution à orientation du CRTE	Transition économique
Etat d'avancement/prochaines étapes	En cours
Partenaires associés et rôles	Entreprises SMICTOM Communautés de communes du Pays de Brocéliande

En cas de maitrisés d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
CCSMM/CC BROCELIANDE/MONTFORT COMMUNAUTE	Recrutement d'un chargé de mission économie circulaire	<input type="checkbox"/> Estimée à <input checked="" type="checkbox"/> Arrêtée à 1ETP	ADEME	Fait
CCSMM	PCAET Appel à projet « Territoires Economies en Ressources »	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à	ADEME Communauté de Communes SMICTOM	
Landujan	Construction d'une cantine municipale favorisant les circuits-courts	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 400 000 €HT pour le bâtiment <input type="checkbox"/> Arrêtée à	DETR	2023
Montauban-de-Bretagne	Schéma de l'économie circulaire	<input type="checkbox"/> Estimée à <input type="checkbox"/> Arrêtée à		

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source	
1	- Nombre de projets d'économie circulaire		
2	- Diminution du tonnage de déchets collectés		
3	- Diminution du tonnage de déchets industriels collectés		
4			

BROUILLON

N°OR5-05	<input checked="" type="checkbox"/> Fiche action <input type="checkbox"/> Fiche projet
Tourisme responsable	

La présente fiche action ou fiche projet contribue à l'orientation ci-après du CRTE

Orientations du CRTE Saint Méen Montauban	
Etre plus sobre en termes de consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre	<input checked="" type="checkbox"/>
Préserver/améliorer le cadre de vie et la qualité environnementale du territoire	<input type="checkbox"/>
Améliorer la qualité de vie et favoriser l'égalité des chances	<input type="checkbox"/>
Accompagner les transitions et les usages numériques	<input type="checkbox"/>
Favoriser les modes de production et de consommation responsables	<input checked="" type="checkbox"/>

La maîtrise d'ouvrage

Caractéristiques de la maîtrise d'ouvrage	<input type="checkbox"/> Unique <input checked="" type="checkbox"/> Multiple
Nom de la ou des maîtrises d'ouvrages	Gaël, Irodouër, Muël
Type	<input type="checkbox"/> EPCI <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal <input type="checkbox"/> Autre – à préciser :

Description de l'action, du projet

Contexte du projet	Potentiel de valorisation du patrimoine naturel pour attirer des touristes sur le territoire Une Destination Brocéliande très reconnue mais très concentrée sur le secteur de Paimpont, avec un enjeu de diffusion et de rayonnement Projet de voie verte (V6 de Vitré à
--------------------	--

	Camaret) qui passe par le sud du territoire de la CDC et concernent plusieurs communes du territoire. Développement du slow tourisme
Objet, caractéristique principales	<p>Proposer un tourisme différent et responsable en privilégiant des modes de déplacement doux.</p> <p>Développement d'une offre touristique responsables (cyclotourisme, accueil à la ferme...)</p> <p>Sensibilisation des touristes aux pratiques responsables</p> <p>Accompagnement des acteurs de l'hébergement et de la restauration dans leur démarche écoresponsable</p>
Objectifs attendus	<p>Proposer des alternatives complémentaires aux gens de passage en les incitant à s'arrêter sur le territoire en leur proposant un tourisme vert et des lieux pour se reposer (halte randonneur, camping, gîtes...), se restaurer et se ravitailler (dans les commerces de proximité).</p> <p>Limiter les impacts du tourisme sur l'environnement</p> <p>Préserver les milieux naturels</p> <p>Développer les emplois liés au tourisme</p>
Contribution à orientation du CRTE	<p>Modes de production et de consommation responsables</p> <p>Qualité environnementale</p>
Etat d'avancement/prochaines étapes	<p>Réflexion sur les labels de tourisme responsable</p> <p>Etude en cours (V6)</p> <p>En cours</p>
Partenaires associés et rôles	<p>Destination Brocéliande et offices de tourisme</p> <p>Communautés de Communes Brocéliande et Montfort-sur-Meu</p> <p>ADEME</p> <p>Département</p>

En cas de maitrisées d'ouvrage multiples : contribution des maîtres d'ouvrage

Collectivités contributrices	Description rapide de la contribution	Enveloppe financière	Financements attendus	Echéance
Gaël	Création et entretien de chemins de randonnées et création d'un itinéraire vélo voie verte (V6 axe Vitré-Camaret)	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 250 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à		2022 à 2028
Irodouër	Création et entretien de chemins de randonnées (balisage, communication, inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées)	<input checked="" type="checkbox"/> Estimée à 4 000 €HT <input type="checkbox"/> Arrêtée à		Fin 2022
Muel	Aménagement d'une halte repos randonneurs et cyclotouristes - aire de camping-car	<input type="checkbox"/> Estimée à <input checked="" type="checkbox"/> Arrêtée à 83 644 € HT		Février 2022 à juin 2022

Les indicateurs d'évaluation proposés :

N°	Libellé	Source	
1	Linéaire de chemins de randonnées créés		
2	Fréquentation des équipements	Comptage ponctuel	
3	-		
4	-		